

# CHOISIR *iA*

Le magazine de l'Assurance, Épargne et retraite individuelles

Édition Épargne 2021-2022

## ÊTRE AU-DEVANT

### Quatre nouveaux fonds mondiaux

Des fonds distincts pour  
tous les types d'investisseurs,  
offerts en primeur!

### Leader depuis 5 ans

N° 1 en ventes nettes de fonds  
distincts au Canada depuis 2016!

### Choix n°1 des conseillers pour l'expérience numérique

Selon le *EnviroNics Research 2021*

À l'usage exclusif des conseillers

Des solutions numériques innovantes  
à même votre espace conseiller

**SUIVI DES DOSSIERS**

**REEE**

**ILLUSTRATION  
ET ADHÉSION  
ÉLECTRONIQUE**

**OUTIL DE REVALORISATION  
DE LA SÉRIE 75/100**

**OUTIL DE  
REGROUPEMENT  
PRESTIGE**

**L'INSTANT iA**

**VITRINE  
WEB**

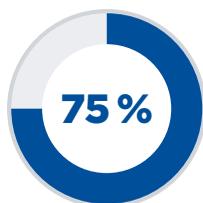
**Solutions numériques iA**



# Les chiffres ne mentent pas

## Fonds d'investissement socialement responsables (ISR\*)

75 % des investisseurs pourraient les considérer si on leur en parlait.



Malgré leur désir d'information, seulement 28 % des investisseurs se font présenter l'option d'investir de façon responsable par leur conseiller en sécurité financière.

Un manque à gagner indéniable!

### Conseil iA

Notre famille de solutions gérées d'investissement socialement responsables, les fonds ISR (Inhance), pourrait correspondre aux valeurs de plusieurs de vos clients, en plus de représenter une belle occasion d'attirer de nouveaux prospects.

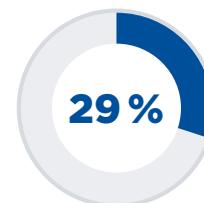
Parlez-en!

Source : Association pour l'investissement responsable. Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR, 2020.

\* Fonds qui considèrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

## Volatilité des marchés : les émotions peuvent coûter cher

Une proportion de 29 % des investisseurs disent avoir encore été victimes de leurs décisions émotionnelles d'investissement lors de la pandémie et en tirent une leçon.

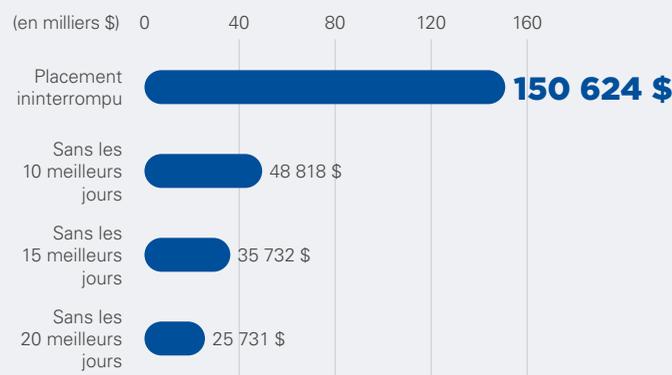


Saviez-vous qu'un investisseur qui aurait investi 10 000 \$ en 1986 et qui aurait manqué les 10 meilleures journées boursières des 35 dernières années verrait son portefeuille diminuer de 100 000 \$ en 2020 comparativement à un investisseur qui aurait maintenu ses investissements?

Un pensez-y-bien!

### Placement initial de 10 000 \$

Période : Janvier 1986 à décembre 2020



### Conseil iA

Maintenir ses investissements peut être payant, surtout en période de grande volatilité! Plus un titre est détenu longtemps, plus il est probable qu'il dégage un rendement positif.

Source : Refinitiv. Rendements totaux de l'indice composé S&P/TSX du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 31 décembre 2020. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs.

Source : Natixis Investment Managers. 2021 Global Survey of Individual Investors, avril 2021.



# SOMMAIRE

Une société de taille, à dimension humaine	4	Tarifification préférentielle Prestige	30-31
Des solutions numériques au service des clients	6	Série Ecoflex 100/100	32
Le patrimoine au fil du temps	7	Série ÀVIE	33
Nos fonds distincts	9	Prêt REER et prêt REER-RAP	34
Le portail des fonds distincts	10	Le REER et le CELI	35
iA Gestion de placements	12	Le REEE... à la saveur iA!	36-37
Nos gestionnaires de fonds externes	13	Les subventions	38
Nouveaux fonds mondiaux	14-17	Prêt REEE	39
Nos solutions gérées	18	Prêt pour l'investissement	40
Le ISR, c'est quoi?	21	La courbe des émotions	41
Le compte d'épargne à intérêt élevé	22	Options de frais	42
Fonds à intérêt garanti	23	Mieux comprendre les frais liés aux fonds distincts	43
L'offre globale iA	24-25	Coup d'œil sur la fiscalité	44
Le calculateur des frais successoraux	26	Programme Épargne et Retraite IAG	46-47
Série Classique 75/75	27	Documents de référence	48
Série 75/100	28-29		

## Fonctionnalités de la version électronique

 [Hyperlien vers un document PDF](#)

 [Contenu sur le Web](#)

## NOUVEAU

**Nos magazines Choisir iA à portée de main!**

 [ia.ca/magazine-choisir-ia](http://ia.ca/magazine-choisir-ia)

iA Groupe financier

# Profil de l'entreprise



Le fil conducteur de l'histoire de iA Groupe financier, c'est la solidité de notre modèle d'affaires. Nous avons traversé des crises économiques et des catastrophes à l'échelle mondiale, en étant toujours présents au service de nos clients et de nos communautés. La pandémie de COVID-19 réaffirme cette solidité, comme nos résultats le démontrent mois après mois. Et plus important encore, nos clients demeurent confiants et assurés envers leur avenir financier.

Ce succès, nous le devons à votre engagement, et je prends un instant ici pour vous remercier de votre constance au cours des derniers mois, dans cette période plus difficile sur le plan humain.

Parce que vous continuez de choisir iA, notre secteur de l'épargne fait notre fierté et l'envie de nos concurrents, au premier rang des ventes nettes en fonds distincts depuis 2016.

Mais ce leadership fort et nos succès sans cesse répétés ne s'improvisent pas. Nous investissons année après année dans des outils technologiques toujours plus performants, qui vous permettent de mieux servir votre clientèle. Nous savons que vous appréciez ces outils qui, ajoutés à votre expertise et à vos conseils attentionnés, continueront d'assurer à la fois la paix de l'esprit de nos clients, et notre succès pour les années à venir.

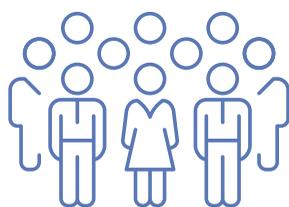
Merci à tous de votre engagement, et bon succès pour la suite!

## Denis Ricard

Président et chef de la direction  
iA Groupe financier

## iA en quelques chiffres

(au 31 décembre 2020)



**+ 4 millions**  
de clients

**+ 25 000**  
conseillers

**+ 7 700**  
employés

**5,9 milliards \$**  
en capitalisation  
boursière

**14 milliards \$**  
en primes, équivalents  
de primes et dépôts

# L'Accent iA

## Une société de taille, à dimension humaine

Leader dans l'industrie canadienne de l'assurance et de l'épargne, iA est une société de taille qui a su conserver une présence à dimension humaine auprès de ses 4 millions de clients et de ses 25 000 conseillers.



Plus de 125 ans  
de croissance  
et de sécurité



Un acteur  
de premier rang  
au Canada



Une gamme  
de produits des  
plus complètes



Leader  
en épargne  
et assurance



Une équipe de  
leaders dévoués  
et innovateurs



Investis dans le  
succès de nos  
conseillers



Une expérience  
client humaine



Engagés  
auprès de nos  
communautés



### Des chiffres qui parlent

#### — Le numéro 1 pour :

- Les ventes nettes de fonds distincts au Canada depuis 2016
- Le nombre de polices d'assurance vie vendues au Canada
- Le nombre de polices d'assurance vie temporaire vendues et de primes totales au Canada
- Les ventes d'assurance maladie grave au Canada
- Ses outils technologiques<sup>1</sup>

#### — 1 police d'assurance sur 5 vendue au Canada provient de iA



**Faire affaire avec iA,  
c'est payant!**

**Vous désirez  
en savoir plus?**

 [ia.ca/accent-ia](https://ia.ca/accent-ia)

<sup>1</sup> Advisor Perception Survey, 2021, Environics Research.

# Être au-devant!

Pour une deuxième année consécutive, vous avez choisi iA Groupe financier comme n° 1 pour l'expérience numérique<sup>1</sup>. Nous sommes fiers de vous offrir des solutions numériques toujours plus performantes, sécuritaires et adaptées à votre réalité, dont EVO, l'une des meilleures plateformes de vente à distance au Canada!

Depuis 2016, iA Groupe financier maintient le premier rang au Canada en ventes nettes de fonds distincts. Toujours déterminés à assurer la compétitivité de nos fonds, nous lançons quatre nouveaux fonds distincts mondiaux en primeur cet automne. Chaque type d'investisseur y trouvera son compte. Avec l'intérêt marqué des Canadiens pour l'investissement socialement responsable (ISR), nous sommes également fiers d'offrir des fonds ISR qui combinent le meilleur des deux mondes : un potentiel de croissance supérieur et des impacts sociaux et environnementaux positifs.

Notre gamme de produits des plus complètes sur le marché canadien, nos outils numériques issus des plus récentes innovations technologiques et la force de nos réseaux de distribution font de iA Groupe financier un leader incontesté dans l'industrie.

C'est un privilège de travailler en étroite collaboration avec chacun d'entre vous afin d'assurer le bien-être financier de nos clients grâce à vos conseils avisés.

Merci!

## **Renée Laflamme**

Vice-présidente exécutive  
Assurance, Épargne et retraite individuelles



<sup>1</sup> Environics Research 2020 et 2021

# Des solutions numériques innovantes au service de vos clients



## Solutions numériques iA

### iA Mobile

Pour accéder directement aux rendements et aux détails de leurs contrats

### Outil de contribution

Pour augmenter leurs contributions REER ou CELI ou programmer des contributions périodiques

### L'Espace client

Pour accéder à leurs compte et documents

[+ Espace client](#)

### Ma-retraite.ia.ca

Pour tout savoir sur la planification de la retraite

[+ Ma retraite](#)

### Infolettre iA

Pour obtenir des conseils et des offres en assurance et en épargne

[+ Infolettre iA](#)

### Zone conseils ia.ca

Pour profiter de conseils pratiques liés à des événements de vie

[+ Zone conseils](#)

# Le patrimoine au fil du temps

## FAVORISER LA CROISSANCE DE SON PATRIMOINE

18 À 30 ANS

BESOINS	OFFRE DE PRODUIT
Adopter de bons réflexes d'épargne Créer un fonds d'urgence ou commencer à épargner pour des projets	— <b>Épargne systématique</b>
Épargner pour les études des enfants	— <b>Épargne systématique</b> — <b>CELI</b> – Compte épargne à intérêt élevé – Fonds à intérêt garanti – Fonds à intérêt quotidien+
Maximiser les leviers pour l'achat d'une première propriété	— <b>REER</b> – Mes études+ (garantie 75/75) – Diploma (garantie 100/100) — <b>REER</b> pour RAP ou retraite

## BÂTIR SON PATRIMOINE

30 À 55 ANS

Maximiser les subventions gouvernementales (épargne-études)	— <b>REER/Prêt REER</b>
Maximiser son épargne enregistrée et diversifier ses actifs	— <b>CELI/REER/Non enregistré</b> – Fonds à intérêt garanti – Compte épargne à intérêt élevé — <b>Fonds distincts</b> – Série classique 75/75 – Série 75/100
Protéger l'épargne accumulée contre les baisses de marché ou les créanciers	— <b>Fonds distincts</b> – Série 75/100 (incluant la revalorisation) – Regroupement familial Prestige – Série Ecoflex 100/100
Profiter des leviers pour accélérer la croissance du patrimoine	— <b>Prêt pour investissement</b> — <b>Prêt REER</b>

## PROTÉGER ET PROFITER DE SON PATRIMOINE

55 ANS +

Maximiser les sources de revenu à la retraite	— <b>FEER/CRI/FRV/RI</b>
Bénéficier d'un revenu stable et garanti à la retraite	— <b>Série ÀVIE/Rente à prime unique</b>
Léguer un héritage et protéger son patrimoine en cas de décès	— <b>Fonds distincts</b> – Série 75/100 – Série Ecoflex 100/100 — <b>Héritage sur mesure</b>
Accéder à des liquidités pour compléter son revenu retraite	— <b>CELI</b> – Compte d'épargne à intérêt élevé – Fonds à intérêt garanti
Faciliter l'avenir de ses petits-enfants	— <b>REER</b>

# L'INSTANT iA

Votre source  
d'informations  
en continu



Simplicité. Protection. Croissance.

# Pourquoi opter pour nos fonds distincts?



Une position enviable qui n'est pas le fruit du hasard. Notre large éventail de fonds distincts compétitifs et performants offre la flexibilité voulue pour diversifier le portefeuille de vos clients de façon optimale.

## La variété

Des produits de placement complémentaires pour répondre aux besoins de tous les types d'investisseurs.

## L'expertise

Une gamme complète de fonds gérés par des gestionnaires et des firmes externes de renommée mondiale jumelée à l'expertise approfondie d'une équipe de gestion de placements à l'interne (iAGP).

## Les garanties

Tous nos produits comportent des garanties à l'échéance ou au décès. Un avantage indéniable par rapport aux fonds communs de placement!

## Les principaux avantages d'investir dans les fonds distincts de iA Groupe financier

### + Protection du capital

À l'échéance du contrat ou au décès, cette protection permet de récupérer 75 % ou 100 % des sommes investies si la valeur marchande des fonds est inférieure à la valeur des sommes investies.

### + Revalorisation

Nos fonds distincts offerts dans les séries 75/100, 100/100 et ÀVIE offrent la possibilité de cristalliser les gains afin de protéger les fonds d'investissement lors de fluctuations de marchés.

### + Possibilité d'éviter les frais d'homologation

Un contrat de fonds distinct permet de désigner un bénéficiaire et ainsi d'éviter de payer plusieurs frais associés au règlement d'une succession, dont ceux d'homologation. Ces frais peuvent varier selon la province de résidence et la situation de chaque client.

### + Règlement rapide au décès

La valeur des fonds est versée rapidement aux bénéficiaires en cas de décès. Cela permet, entre autres, d'éviter que les proches aient à s'occuper personnellement des engagements financiers du défunt.

### + Protection contre les créanciers

Cet avantage peut être intéressant pour les entrepreneurs ou les professionnels qui veulent limiter les risques de pertes en cas de faillite ou de poursuite. Certaines conditions s'appliquent.

### Déclaration fiscale simple et rapide

Tous les calculs fiscaux sont déjà effectués sur le feuillet T3 (et le Relevé 16 au Québec) transmis par iA, ce qui facilite et accélère les déclarations de revenus.

### + Possibilité d'un revenu à vie

Avec la série ÀVIE, les fonds distincts permettent d'avoir accès à un revenu garanti à vie sans avoir à craindre la diminution de son capital.

Visitez le nouveau portail des fonds distincts de l'Espace conseiller.

[ia.ca/VendreUnFondsDistinct](https://ia.ca/VendreUnFondsDistinct)

Portail des fonds distincts de l'Espace conseiller

# Une expérience numérique améliorée

Quatre bonnes raisons d'utiliser le nouveau portail des fonds distincts et de l'ajouter à vos favoris!

1

## Apprendre

Regroupe l'information pertinente pour comprendre l'offre de fonds distincts, les avantages, les frais de gestion, les garanties, et plus.

Chaque avantage des fonds distincts est détaillé dans une page unique et vulgarisé de façon à ce que vous puissiez en discuter facilement avec vos clients!

2

## Promouvoir

Rassemble les pièces marketing essentielles telles que brochures, documents de référence, formulaires, calculateurs financiers, et plus. Adaptez la promotion à la réalité de votre client, peu importe son besoin!

3

## Vendre

Vous dirige vers vos outils d'aide à la vente, tels que EVO, les outils d'illustration, les formulaires les plus utilisés et comprends plusieurs informations sur les différents prêts.

4

## Service après-vente

Vous donne l'accès aux liens directs vers des outils qui faciliteront votre service après-vente et à des informations pertinentes pour les suivis avec vos clients.

Nous avons créé pour vous le portail des fonds distincts dans le but de rassembler toute l'information et la documentation dont vous avez besoin.



# Les fonds offerts par iA, gérés à l'interne

L'expertise approfondie de  
iA Gestion de placements inc. (iAGP)

Gère plus de 100 milliards de dollars d'actifs  
répartis dans des portefeuilles généraux,  
des fonds distincts et des fonds communs

Équipe composée de plus de 130 personnes  
dont la presque totalité sont des professionnels  
de l'investissement

## Les gestionnaires de portefeuilles iAGP

### Solutions gérées et Allocation d'actifs



**Tej Rai**

V-p principal, Allocation d'actifs  
Années d'expérience : 15



**Sébastien Mc Mahon**

Gestionnaire sénior  
et Économiste en chef par intérim  
Années d'expérience : 17

### Innovation et Stratégies quantitatives

(Actions internationales)



**Sébastien Vaillancourt**

Directeur de l'innovation  
et gestionnaire sénior, Stratégies quantitatives  
Années d'expérience : 20

### Actions canadiennes

(petite capitalisation et croissance)



**Marc Gagnon**

V-p et Gestionnaire principal  
Années d'expérience : 29



**David Caron**

Gestionnaire sénior  
Années d'expérience : 18

### Actions canadiennes et américaines

(dividendes)



**Donny Moss**

Gestionnaire sénior  
Années d'expérience : 17

### Titres à revenu fixe

(court terme, obligations gouvernementales et de sociétés)



**Jean-Pierre d'Agnillo**

V-p et Gestionnaire principal  
Années d'expérience : 31



**Alexandre Morin**

Gestionnaire principal  
Années d'expérience : 24

### Actions américaines



**Jean-Pierre Chevalier**

Gestionnaire sénior  
Années d'expérience : 15

# Les fonds offerts par iA, gérés à l'externe

Le savoir-faire de firmes de gestion  
reconnues mondialement



- Stratégie d'obligations de sociétés
- Stratégie revenu
- Actions revenu stratégique



- Fidelity Titres américains à rendement élevé - Dev. neutres
- Fidelity Revenu mensuel mondial
- Frontière Nord<sup>MD</sup> Fidelity
- Potentiel Canada Fidelity
- Fidelity Actions mondiales - Concentré
- Fidelity Étoile du Nord<sup>MD</sup>
- Actions Europe Fidelity
- Fidelity Vision stratégique
- Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup> – NOUVEAU
- Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles – NOUVEAU

## Vancity

- Modéré ISR (Inhance)
- Équilibré ISR (Inhance)
- Croissance ISR (Inhance)

## JARISLOWSKY FRASER

GESTION MONDIALE DE PLACEMENTS

- Marchés émergents (Jarislowsky Fraser)



- Soins de santé mondiaux (Renaissance)

## Fonds Dynamique<sup>®</sup>

Investissez dans les bons conseils.

- Dividende mondial (Dynamique)
- Américain (Dynamique)
- Asie pacifique (Dynamique)
- Infrastructures mondiales (Dynamique)



- Diversifié mondial (Loomis Sayles)
- Opportunités mondiales (Loomis Sayles)
- Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles) – NOUVEAU

## BLACKROCK<sup>®</sup>

- Indiciel mondial tous pays (BlackRock)
- Indiciel international (BlackRock)
- Indiciel américain (BlackRock)



- Obligations de base plus (Wellington Square)
- Revenu à taux variable (Wellington Square)

## PIMCO

- Revenu fixe mondial (PIMCO)



- Actions canadiennes à petite cap. (QV)

**De hauts standards d'évaluation,  
de sélection et de suivi des gestionnaires  
en continu par une équipe interne dévouée**

- ✓ Aperçu de la firme et équipe de gestion
- ✓ Processus d'investissement
- ✓ Performance

## Le Fonds Portefeuille géré de revenu fixe

Votre solution « tout-en-un » en fonds de revenu, signée iAGP!

NOUVEAU  
FONDS DE  
REVENU  
MONDIAL

### Le Fonds Portefeuille géré de revenu fixe c'est...

- Un accès à un éventail d'investissements à revenu fixe au sein du même fonds (canadien et mondiaux, obligations à rendement élevé et prêts garantis, hypothèques, etc.);
- Une stratégie multigestionnaire qui allie des mandats en obligations de base et non traditionnel pour un potentiel de rendement supplémentaire;
- Des balises d'investissement larges et flexibles visant à tirer avantage des opportunités dans différents types d'environnements économiques;
- L'expertise d'un gestionnaire de portefeuille chevronné qui choisit pour vous la meilleure combinaison d'allocation de fonds en revenu fixe.



Gestion de placements

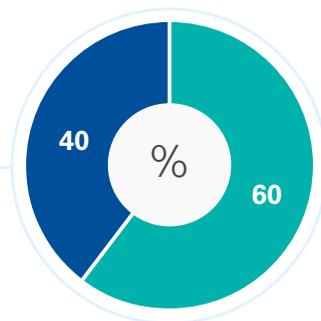
**iA Gestion de placements inc.**

Gestionnaire de portefeuille



Alexandre Morin,  
CFA

### Mandat d'obligations de base (40 %) et optimisées (60 %)¹



P I M C O



LOOMIS | SAYLES



WELLINGTON SQUARE

¹ Répartition neutre



## Le Fonds Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)

Un vaste univers d'occasions!

NOUVEAU  
FONDS DE  
REVENU  
MONDIAL

### Le Fonds Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles), c'est...

- Un fonds distinct exclusif à iA Groupe financier!
- Une approche multisectorielle flexible qui permet une capacité d'adaptation à l'évolution de la conjoncture et de tirer parti des occasions émergentes;
- Une exposition aux obligations de sociétés et aux créances de l'État, avec la possibilité d'investir dans des placements non traditionnels à revenu fixe, notamment sur les marchés émergents et à rendement élevé;
- Une solution de revenu fixe mondial additionnelle pour vos clients, complémentaire aux autres fonds de Loomis Sayles offerts par iA.



LOOMIS | SAYLES

**Loomis, Sayles & Company, L.P.**  
Gestionnaires de portefeuilles



Matthew J. Eagan,  
MBA, CFA



Brian P. Kennedy,  
MBA



Elaine M. Stokes

### Fonds Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)

#### Univers de référence

- Titres de créance de sociétés de catégorie d'investissement
- Créances de l'État

#### Secteurs présentant des occasions

- Instrument de crédit des marchés émergents
- Obligations non libellées en \$ US
- Obligations à rendement élevé
- Obligations convertibles sensibles aux actions
- Obligations convertibles non sensibles aux actions
- Prêts bancaires
- Actions privilégiées



FONDS DE  
PLACEMENT

## Le Fonds Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>

Tout le potentiel des entreprises innovantes à croissance rapide!

NOUVEAU  
FONDS D'ACTIONS  
MONDIAL  
SPÉCIALISÉ

### Le Fonds Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>, c'est...

- Un fonds distinct d'innovation offert en primeur par iA Groupe financier!
- Un mandat souple à potentiel de rendement élevé qui cible les sociétés novatrices et perturbatrices dans le monde en évolution rapide d'aujourd'hui;
- L'accès à un gestionnaire de portefeuille d'expérience et de renom, ayant reçu de nombreuses distinctions;
- Un Fonds qui bénéficie de la vaste plateforme de recherche de Fidelity à l'échelle mondiale;
- Un fonds d'actions spécialisé pouvant être intégré comme position « satellite » dans le portefeuille de votre client.



**Fidelity Investments**

Gestionnaire de portefeuille



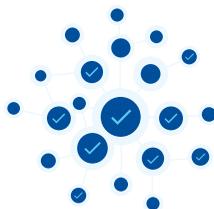
Mark Schmehl,  
CFA, MBA

*Les fonds qu'il gère sont parmi  
les plus vendus de l'industrie des  
fonds communs de placement!*

### Processus d'investissement du Fonds



Univers mondial d'entreprises  
publiques et privées, tous  
secteurs et capitalisations  
boursières confondus



Identifier les entreprises  
innovantes qui présentent  
une histoire positive



Se concentrer  
sur les entreprises  
à croissance rapide



Portefeuille d'environ 80-100  
entreprises innovantes  
à croissance rapide



# Le Fonds Fidelity Actions d'innovation et Obligations multiseCTORIELLES

Deux stratégies distinctes. Une occasion de taille!

NOUVEAU  
FONDS  
DIVERSIFIÉ  
MONDIAL

## Le Fonds Fidelity Actions d'innovation et Obligations multiseCTORIELLES, c'est...

- Un fonds distinct offert en primeur par iA Groupe financier!
- Une composition stratégique de 40 % de revenu fixe et 60 % d'actions;
- La combinaison de deux stratégies distinctes susceptibles de générer de solides rendements ajustés au risque, quel que soit le cycle de marché :
  - Une stratégie d'actions flexible qui vise à tirer parti d'idées novatrices à l'échelle mondiale, combinée à une stratégie de titres à revenu fixe multiseCTORIELLE axée sur l'atténuation du risque;
- L'accès à des gestionnaires de portefeuille chevronnés ayant fait leurs preuves à long terme.



### Fidelity Investments

Gestionnaires de portefeuilles



Mark Schmehl,  
CFA, MBA



Jeff Moore,  
CFA



Michael Plage,  
CFA, MBA

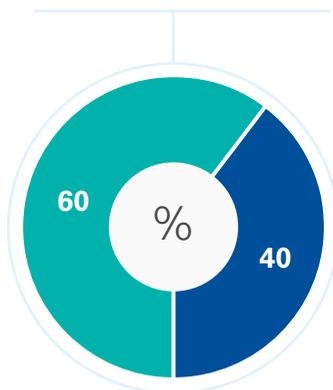
## Les stratégies des gestionnaires

### Mark Schmehl

Accent sur les changements positifs

**60 % Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>**

Stratégie de placement flexible qui s'intéresse aux sociétés novatrices et audacieuses dans le contexte mondial en rapide évolution



### Jeff Moore et Michael Plage

Accent sur le revenu et l'atténuation des risques

**40 % Fidelity Obligations multiseCTORIELLES - Devises neutres**

Stratégie à revenu fixe ayant la flexibilité de naviguer des marchés changeants en ciblant de multiples sources de rendement

# Les solutions gérées, pour vous simplifier la vie



## Pourquoi opter pour les solutions gérées?

Nos cinq familles de solutions gérées, ainsi que notre famille de solutions indiciaires, nécessitent peu d'intervention de votre part et offrent une diversification optimale.

Parmi ces familles, vous trouverez la solution qui répond le mieux aux objectifs financiers et à la tolérance au risque de votre client.

## Solutions offertes

### Fonds Focus

- Focus prudent
- Focus modéré
- Focus équilibré
- Focus croissance
- Focus audacieux

 [F13-667](#)

### Fonds Sélection

- Sélection prudent
- Sélection modéré
- Sélection équilibré
- Sélection croissance
- Sélection audacieux

 [F13-856](#)

### Fonds Diversifiés

- Diversifié sécurité
- Diversifié
- Diversifié opportunité

 [F13-847](#)

### Fonds Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)

- Allocation d'actifs mondiaux sécurité (iAGP)
- Allocation d'actifs mondiaux (iAGP)
- Allocation d'actifs mondiaux opportunité (iAGP)

 [F13-1026](#)

 **SOLUTION  
ESG!**

### ISR (Inhance) Vancity

- Modéré ISR (Inhance)
- Équilibré ISR (Inhance)
- Croissance ISR (Inhance)

 [F13-1111](#)

### Fonds Indexia (solution indiciaire)

- Indexia prudent
- Indexia modéré
- Indexia équilibré
- Indexia croissance
- Indexia audacieux

 [F13-1014](#)

**Vancity**

**iA**  
Gestion de placements

# iAGP, une expertise approfondie en matière d'allocation d'actifs

La synergie d'approche collaborative combine le meilleur de l'investissement fondamental et de l'investissement quantitatif.

## Les équipes allocation d'actifs et économie



### Tej Rai,

B. Sc. écon., BSE Eng.

Vice-président principal,  
Allocation d'actifs

Membre de iAGP depuis 2020,  
cumule plus de 15 années d'expérience

#### Domaines d'expertise :

- Investissement quantitatif
- Allocation stratégique et tactique
- Construction de portefeuilles



### Sébastien Mc Mahon,

M. Sc. écon., PRM, CFA

Gestionnaire de portefeuilles sénior,  
fonds diversifiés et économiste en chef<sup>1</sup>

Membre de iAGP depuis 2013,  
cumule plus de 15 années d'expérience

#### Domaines d'expertise :

- Investissements fondamentaux
- Économétrie
- Gestion de portefeuilles

Les équipes de Tej Rai (allocation d'actifs) et Sébastien Mc Mahon (économie) travaillent en étroite collaboration pour optimiser la composition des portefeuilles de nos solutions gérées.

## Qu'est-ce que l'allocation d'actifs?

Il s'agit d'une philosophie d'investissement qui équilibre le rendement et le risque d'un portefeuille en répartissant les actifs entre des classes d'actifs aux caractéristiques différentes.

- ✓ Actions
- ✓ Obligations
- ✓ Liquidité
- ✓ Devises étrangères
- ✓ Matières premières
- ✓ Actifs alternatifs

## Des optimisations qui tiennent compte...

- de l'horizon d'investissement;
- des exigences de rendement du client et des rendements attendus;
- des mesures du risque et de l'appétit du client pour le risque;
- des contraintes de politiques d'investissement.

<sup>1</sup> Par intérim, en date du 31 août 2021

Pour connaître vos fonds

# Une vue détaillée, des solutions gérées aux fonds spécialisés!

 F13-1052

## Découvrez les caractéristiques des fonds offerts réunies par classes d'actifs

- ✓ Pourquoi investir dans ce fonds?
- ✓ Gestionnaire de portefeuille interne ou externe?
- ✓ Répartition d'actif neutre et déviation possible?
- ✓ Style de gestion croissance, valeur ou dividende?
- ✓ Petite, moyenne ou grande capitalisation?
- ✓ Stratégie de couverture de devises active ou non?
- ✓ Signataire des PRI ou fonds ISR, ou les deux?
- ✓ Définitions utiles et aperçu du processus de sélection et de suivi des gestionnaires

**Fonds diversifiés**

**Les fonds diversifiés**, subdivisés selon le type d'investissement dans une combinaison d'actifs, sont offerts principalement dans les classes d'actifs suivants :

	ÉQUILIBRÉS CANADIENS	ÉQUILIBRÉS INTERNATIONAUX
<b>Prépondérance par secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La répartition du gestionnaire au titre à chaque fois qu'il en a le pouvoir lui permet de profiter de nouvelles opportunités d'investissement de façon plus agressive que la répartition de l'indice de référence.</li> <li>Plus agressif que la répartition de l'indice de référence, mais plus prudent que la répartition de l'indice de référence.</li> <li>Prépondérance de rendement comparable à l'indice de référence, mais avec une volatilité plus faible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marché flexible qui anticipe les opportunités qui dépassent l'indice de référence au moyen d'investissements dans des marchés émergents, actifs étrangers, investissements dans des actions et des obligations internationales.</li> <li>Le portefeuille international est plus diversifié que les autres fonds équilibrés, notamment en ce qui concerne les investissements dans des marchés émergents et des obligations internationales.</li> <li>Plus prudent que la répartition de l'indice de référence, mais plus agressif que la répartition de l'indice de référence.</li> </ul>
<b>Répartition à portefeuille</b>	Revenu 100 % Action 0 %	Revenu 60 % Action 40 %
<b>Caractéristiques de la répartition à portefeuille</b>	Revenu 100 % Action 0 %	Revenu 60 % Action 40 %
<b>Style de gestion</b>	Value	Mixte
<b>Processus d'investissement</b>	Allocation opportuniste des titres (0-100 %), répartition opportuniste des secteurs (0-100 %)	Allocation et équilibrage
<b>Horizon moyen de tenue de portefeuille</b>	90-120 mois	Revenu 100-1000 titres Action 100-1000 titres
<b>Capacité d'absorption de nouvelles entrées</b>	100 %	100 %
<b>Capacité de couverture des devises étrangères</b>	Couverture active	Revenu 100-1000 titres Action 100-1000 titres
<b>Capacité à s'inscrire dans des stratégies</b>	0-25 %	0-100 %
<b>Caractéristiques du portefeuille</b>	Don Barron, 1000 titres	Don Barron, 1000 titres
<b>Signataire des PRI ou fonds ISR</b>	Non	Non
<b>Changement de classe</b>	Octobre 2019 Fonds Templeton Future dans le Fonds Stratégie mondiale	Non

**FONDS DE PLACEMENT**



**POUR CONNAÎTRE VOS FONDS**

L'outil de référence pour tout connaître sur les fonds distincts offerts par IA Groupe financier

Octobre 2021

Solutions gérées et indicelles ..... 2  
 Fonds de revenu et de revenu éprouvés ..... 8  
 Fonds diversifiés ..... 10  
 Fonds d'actions canadiennes ..... 12  
 Fonds d'actions mondiales ..... 14  
 Fonds d'actions américaines et internationales ..... 16  
 Fonds d'actions spécialisées ..... 18  
 Définitions utiles ..... 20  
 Les documents essentiels du conseiller ..... 22  
 Sélection et suivi des gestionnaires de fonds ..... 23

**IA** Groupe financier 

À l'usage exclusif des conseillers



# L'investissement socialement responsable

## Investir pour un monde durable

Consultez la nouvelle page Web

[ia.ca/investissement-responsable](https://ia.ca/investissement-responsable)



### Un fonds ISR répond à des critères de placements spécifiques qui :

- ✓ considèrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) autant que l'analyse financière;
- ✓ combinent le meilleur des deux mondes : un potentiel de croissance supérieur et des impacts sociaux et environnementaux positifs.

### Comment mesurer notre engagement avec les placements socialement responsables?

- ✓ 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont conçus pour avoir un impact positif dans le monde;
- ✓ les portefeuilles de nos solutions gérées ISR (Inhance) sont évalués de manière à s'harmoniser avec les objectifs de développement durable.

# 77%

des investisseurs canadiens s'intéressent aux investissements socialement responsables

Présentez à vos clients les meilleurs conseils en matière d'investissement socialement responsable!

[F13-1040](tel:1-877-313-1040)

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Objectifs de développement durable

- Pas de pauvreté
- Faim « zéro »
- Bonne santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité entre les sexes
- Eau propre et assainissement
- Énergie propre et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommation et production durables
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Vie aquatique
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



# Le compte d'épargne à intérêt élevé

Simple, accessible et sans risque

**Une option avantageuse quels que soient les besoins et les priorités de vos clients**

**Pour vos clients qui désirent :**

- Attendre le bon moment pour investir, par exemple, à la suite d'une importante rentrée d'argent;
- Épargner sans risque pour un grand achat; ou
- Avoir un fonds d'urgence pour les imprévus.

## SAVIEZ-VOUS QUE?

Les deux tiers des Canadiens (64 %) ont un fonds d'urgence qui couvre l'équivalent de 3 mois de dépenses<sup>1</sup>?

## Attributs clés

<b>Croissance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Rendement élevé</li><li>— Sans frais de retrait</li><li>— Sans frais de gestion</li></ul>
<b>Accessibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Sans investissement minimum</li><li>— Retraits possibles à tout moment</li><li>— Offert dans :<ul style="list-style-type: none"><li>– tous les principaux produits d'épargne iA</li><li>– tous les types d'enregistrements</li></ul></li></ul>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>— Sans risque</li><li>— Protection possible contre les créanciers</li></ul>

## Caractéristiques distinctives

### Désignation de bénéficiaire et possibilité d'une protection contre les créanciers

Les avantages des fonds distincts, sans avoir à se soucier d'une baisse des marchés boursiers.

### Réduction des frais de gestion (RFG) des fonds distincts

Le solde du compte d'épargne à intérêt élevé est considéré dans l'actif afin d'atteindre le seuil donnant droit à la tarification préférentielle Prestige, qui réduit les frais de gestion des fonds distincts.

### Aucun contrat supplémentaire à ouvrir

Le compte d'épargne à intérêt élevé est inclus dans le même contrat que les fonds distincts et les fonds à intérêt garanti.

Pour connaître le taux actuel, visitez le :

 [ia.ca/taux-interet-revenu-garantis](https://ia.ca/taux-interet-revenu-garantis)

ou consultez le document suivant pour en savoir plus :

 [F13-1035](#)

<sup>1</sup> Source : Étude de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, 2019

# Fonds à intérêt garanti (FIG)

# FIG



**Taux hautement compétitifs**  
pour les termes  
1, 2 et 3 ans!

## Termes offerts

1 mois

1 à 5 ans

10 ans

## Proposez ces fonds flexibles et sans risque

- ✓ Capital garanti à 100 %
- ✓ Taux garanti jusqu'à 60 jours, très pratique pour des échéances qui ne sont pas immédiates
- ✓ Rachetables en tout temps, des frais peuvent s'appliquer
- ✓ Réduction des frais de gestion dans les séries Prestige, l'actif investi dans des FIG est pris en compte
- ✓ Taux d'intérêt bonifié en fonction de l'actif total investi dans des FIG dans un même contrat automatiquement et dans tous les contrats grâce au regroupement des placements chez iA Groupe financier (sur demande)

## Plus avantageux que les CPG offerts par les banques

### Avantage fiscal :

Crédit d'impôt non remboursable applicable sur la première tranche de 2 000 \$ de revenu de pension, à partir de 65 ans.

### Désignation de bénéficiaire :

- Au décès, l'argent est versé directement au bénéficiaire désigné;
- Aucuns frais de règlement de succession;
- Protection éventuelle contre les créanciers.

## SAVIEZ-VOUS QUE?

Vous pouvez réduire votre commission afin d'offrir un meilleur taux à votre client variant de +0,05 % à +0,25 %!

### Vous désirez en savoir plus?

[+ ia.ca/taux-interet-revenu-garantis](https://ia.ca/taux-interet-revenu-garantis)

[F13-923](#) — *Fonds à intérêt garanti*

# L'OFFRE GLOBALE

Choisir iA Groupe financier, c'est profiter de l'une des offres de produits les plus complètes sur le marché pancanadien.

- **Invalidité**
  - Programme Supérieur
  - Assurance prêt Universelle
  - Programme Acci-jet ✓

- **Accidents corporels**
  - Acci 7 PLUS ✓
  - Accifamille

- **Régime enregistré d'épargne études**
  - Mes études+
  - Diploma

## Assurance vie temporaire

- T10, T20
- Multiterme 10 à 40 ans
- Accès vie T15, T20, T25 ✓

## Assurance vie entière

- V10, V20, V65, V100, T100
- Accès vie V100 ✓

## Assurance vie avec participation

Payable 10 ans, 20 ans, jusqu'à 100 ans

## Assurance vie universelle

- Capital Valeur
- Genesis coûts nivelés et TRA

- **Transition**
  - 4 ou 25 maladies
  - T10, T20, T75, T100

- **Programme Cancer**
  - T10, T20, jusqu'à 75 ans ✓

- **Prêt**
  - REER, REEE, Prêt pour investissement



## Régimes épargne et retraite

- REER, CELI, Non-enregistré
- FERR, CRI, FRV, RRI

## Fonds distincts

- Série classique 75/75
- Série 75/100
- Série Ecoflex 100/100
- Série ÀVIE

## Placements garantis

- Fonds à intérêt garanti
- Fonds à intérêt quotidien+
- Compte épargne à intérêt élevé
- Rentes (revenu garanti)

## Tarification préférentielle Prestige

- Série classique 75/75 Prestige
- Série 75/100 Prestige
- Mes études+ Prestige

# Calculateur des frais successoraux

Le calculateur des frais successoraux est un outil de comparaison entre les fonds communs de placement et les fonds distincts. Il illustre l'impact des frais successoraux sur la valeur nette au décès et clarifie les coûts associés au règlement d'une succession.

En sélectionnant la province, le capital à investir et la durée de projection de votre client, vous constaterez les économies potentielles et serez à même de remettre le rapport complet à votre client.

« Lorsque vient le temps de passer à l'action, les calculateurs sont là pour vous appuyer à conclure votre vente. »

## Exemple d'économies potentielles nettes dans le rapport d'illustration du calculateur

<b>Province :</b>	<b>Taux d'imposition marginal (%)</b>	<b>Capital à investir (\$)</b>	<b>Période de placement (années)</b>
Ontario	53,53 %	200 000 \$	15

Fonds commun de placement		Fonds distinct – Série Classique 75/75	
Investissement	200 000 \$	Investissement	200 000 \$
		Frais de gestion supplémentaire liés aux avantages des fonds distincts	0,25 %
Taux de rendement net	5,00 %	Taux de rendement net	4,75 %
Valeur marchande au décès	415 786 \$	Valeur marchande au décès	401 181 \$
Frais d'homologation	5 487 \$	Frais d'homologation	0 \$
Honoraires professionnels	5 heures 1 250 \$	Honoraires professionnels	0 heure 0 \$
Frais d'exécuteur testamentaire	3 % 12 474 \$	Frais d'exécuteur testamentaire	% 0 \$
Frais applicables au décès	0 % 0 \$	Frais applicables au décès	0 % 0 \$
<b>Total des frais estimés</b>	<b>19 210 \$</b>	<b>Total des frais estimés</b>	<b>0 \$</b>
Impôt sur le revenu	57 755 \$	Impôt sur le revenu	53 846 \$
Valeur nette au décès	338 820 \$	Valeur nette au décès	347 335 \$
<b>Économies potentielles</b>	<b>0 \$</b>	<b>Économies potentielles</b>	<b>8 515 \$</b>

### Trois bonnes pratiques d'utilisation :

- ✓ Préparer des scénarios AVANT la rencontre avec le client afin de présenter des résultats favorables;
- ✓ Bien lire la mise en garde au bas du calculateur et en aviser le client au besoin;
- ✓ Garder en tête que le calculateur s'adresse principalement à une clientèle âgée de 60 ans et plus.

Vous désirez en savoir plus?

[🔗 Guide des bonnes pratiques](#)



# Série Classique 75/75



NOUVEAUX  
FONDS  
OFFERTS

**Pour une  
maximisation  
de la croissance  
du capital**

## Avantages

- ✓ **Faire croître rapidement l'épargne** grâce à des frais minimes qui sont comparables à ceux des fonds communs de placement
- ✓ **Diversifier les investissements** et tirer avantage des meilleures occasions du marché grâce à un vaste choix de fonds
- ✓ **Avoir l'esprit tranquille** : les héritiers de votre client sont assurés de recevoir le montant le plus élevé entre la valeur marchande des investissements ou 75 % des dépôts effectués.

- Portefeuille géré de revenu fixe
- Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)
- Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>
- Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles

Pour connaître tous les fonds offerts dans la série Classique 75/75, consultez le document *Codes de fonds et ratios de frais de gestion*.

[E13-1000](#)

## Garanties de la série

Garantie au décès	 75 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Garantie à l'échéance	 75 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Date d'échéance de la garantie	31 décembre de l'année où le crédentier atteint l'âge de 100 ans

**Vous désirez en savoir plus?**

[ia.ca/VendreUnFondsDistinct](https://ia.ca/VendreUnFondsDistinct)

## Âge maximum (pour un premier investissement)

Type de contrat	Âge maximum
— Non enregistré/CELI	90 ans
— FERR/FRV provenant d'un autre FERR/FRV	
— REER/CRI/REER immobilisé	71 ans
— FERR/FRV provenant d'un REER/CRI/REER immobilisé	

## Tarification préférentielle PRESTIGE

La tarification préférentielle Prestige est conçue pour les investisseurs qui disposent d'actifs importants et contribue à l'accroissement du patrimoine par des frais de gestion réduits.

Pour connaître les détails concernant l'admissibilité et les avantages des regroupements familiaux, consultez les pages 30 et 31.

# Série 75/100

## Pour allier croissance et protection du patrimoine



NOUVEAUX FONDS OFFERTS

### Avantages

- ✓ **Protéger les dépôts** grâce à une garantie de 100 % en cas de décès et de 75 % à l'échéance des placements;
- ✓ **Profiter de la meilleure gamme de fonds offerte**, sans limitation;
- ✓ **Cristalliser les gains** réalisés sur les placements grâce à la revalorisation annuelle, possible avant l'âge de 85 ans;
- ✓ **Sécuriser ses proches** : les héritiers sont assurés de recevoir le montant le plus élevé entre la valeur marchande des investissements et 100 % des dépôts effectués avant l'âge de 85 ans<sup>1</sup>.

- Portefeuille géré de revenu fixe
- Obligations mondiales multisectorielles (Loomis Sayles)
- Fidelity Innovations mondiales<sup>MC</sup>
- Fidelity Actions d'innovation et Obligations multisectorielles

Pour connaître tous les fonds offerts dans la série 75/100, consultez le document *Codes de fonds et ratios de frais de gestion*.

[E13-1000](#)

### Garanties de la série

Garantie au décès	 100 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Garantie à l'échéance	 75 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Date d'échéance de la garantie	31 décembre de l'année où le crédientier atteint l'âge de 100 ans

**Vous désirez en savoir plus?**

[ia.ca/VendreUnFondsDistinct](https://ia.ca/VendreUnFondsDistinct)

### Âge maximum (pour un premier investissement)

Type de contrat	Âge maximum
– Non enregistré/CELI	Avant 85 ans
– FERR/FRV provenant d'un autre FERR/FRV	
– REER/CRI/REER immobilisé	71 ans
– FERR/FRV provenant d'un REER/CRI/REER immobilisé	

### Tarification préférentielle PRESTIGE

La tarification préférentielle Prestige est conçue pour les investisseurs qui disposent d'actifs importants et contribue à l'accroissement du patrimoine par des frais de gestion réduits.

Pour connaître les détails concernant l'admissibilité et les avantages des regroupements familiaux, consultez les pages 30 et 31.

<sup>1</sup> Protection de 75 % des dépôts à l'échéance et pour ceux effectués à 85 ans et plus.

## Découvrez comment la revalorisation prend toute sa valeur

Julie a effectué un dépôt initial de 100 000 \$ dans un fonds distinct de la série 75/100.<sup>1</sup>

100 000 \$

Vous avez effectué une revalorisation afin de cristalliser ses gains chaque année où c'était favorable.

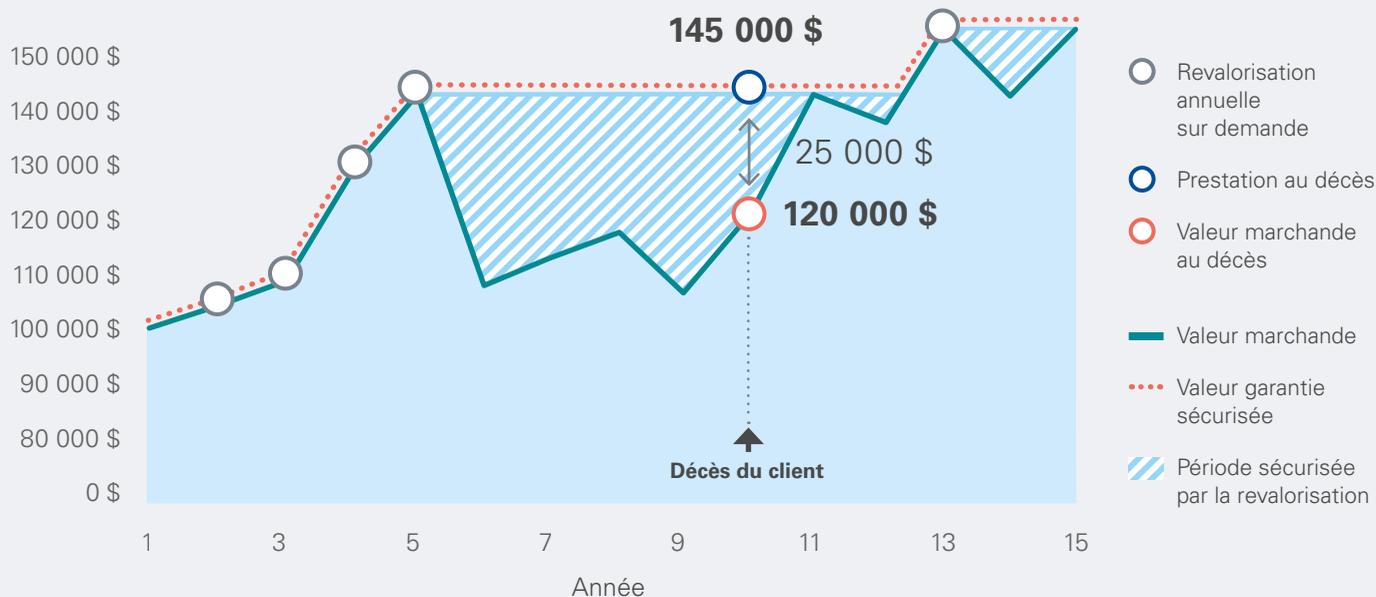
Pour ce faire, vous avez utilisé l'outil électronique de revalorisation disponible dans l'Espace conseiller.

Revalorisation

Si Julie décédait à l'année 10

À son décès, le montant versé à ses enfants (bénéficiaires désignés) serait de 145 000 \$, soit le dernier montant revalorisé. Cela représenterait un écart notable par rapport à la valeur marchande du fonds à ce moment (120 000 \$).

145 000 \$ cristallisés



### Solutions numériques iA



Avec l'outil électronique de revalorisation, 30 secondes suffisent pour faire toute la différence!

1. **Permet une revalorisation électronique** par contrat ou pour plusieurs contrats à la fois
2. **Possibilité de programmer** une fréquence annuelle et d'offrir ainsi une tranquillité d'esprit
3. **Votre rôle-conseil est mis en évidence** par la confirmation personnalisée transmise au client!

[ia.ca/VendreUnFondsDistinct](https://ia.ca/VendreUnFondsDistinct)

<sup>1</sup> Courbe hypothétique pour fins d'illustration de la revalorisation seulement.

# Tarification préférentielle Prestige

Un actif de 300 000 \$ permet à vos clients et à leur familles de bénéficier de frais de gestion moins élevés!

## Les avantages

- ✓ Réduction du ratio de frais de gestion pouvant atteindre 0,60 %
- ✓ S'applique à tous les fonds des séries Classique 75/75 Prestige et 75/100 Prestige du PER IAG et de Mes études+
- ✓ Actifs admissibles : fonds distincts, fonds à intérêt garanti (FIG) et compte d'épargne à intérêt élevé

Une fois le seuil d'admissibilité de 300 000 \$ atteint, les clients demeurent admissibles à la tarification préférentielle Prestige malgré une baisse des marchés!<sup>1</sup>



## Fidélisez et développez votre clientèle en mettant de l'avant...

- le regroupement d'actifs familiaux permettant à vos clients de profiter de frais de gestion réduits
- la possibilité d'offrir la réduction aux membres de la famille élargie, peu importe leur niveau d'actifs et leur lieu de résidence, **un avantage unique de iA Groupe financier!**
- l'option pour tout actionnaire d'utiliser l'actif de son contrat d'entreprise pour un regroupement personnel
- l'accès aux avantages des fonds distincts à un coût moindre

## Prestige peut faire augmenter les rendements de vos clients dès la première année

### Exemple de scénario d'investissement :

- Regroupement familial ou individuel de 350 000 \$<sup>2</sup>
- Une tarification préférentielle Prestige procurant une réduction de 0,39 % des frais de gestion
- Le rendement net annualisé considérant la réduction de frais est de 4,86 % (4,47 % + 0,39 %)

1 an = + 1 365 \$

Sur 10 ans = + 20 576 \$

Sur 20 ans = + 64 935 \$

Les données utilisées sont présentées à titre indicatif seulement. iA Groupe financier ne peut garantir le rendement des fonds distincts. Assurez-vous de connaître le niveau de tolérance au risque de votre client afin de choisir l'option d'investissement qui lui convient.

### Vous désirez en savoir plus?

[ia.ca/VendreUnFondsDistinct](https://ia.ca/VendreUnFondsDistinct)

[F13-992](#) — Document client

[F13-994](#) — Document conseiller

<sup>1</sup> À noter que les rachats ayant pour effet de réduire la valeur des actifs admissibles sous le seuil de 300 000 \$ continuent d'entraîner la non-admissibilité des clients.

<sup>2</sup> Investi dans le Fonds Diversifié opportunité de la série 75/100 qui présente un rendement net annualisé de 4,47 % sur une période de 15 ans.

## Admissibilité

### De façon individuelle

Lorsque votre client atteint le seuil d'admissibilité de 300 000 \$, la tarification préférentielle s'applique automatiquement.

Le conseiller n'a aucune action à poser!

#### Exemple :

 **Amanda, 48 ans**  
300 000 \$ → La tarification préférentielle s'applique.

### Par regroupement familial

Si votre client ne peut être admissible de façon individuelle, il pourrait l'être par regroupement familial!

En quelques clics, vous pouvez regrouper l'actif de votre client et ceux des membres de sa famille qui résident à la même adresse de façon à atteindre le seuil d'admissibilité de 300 000 \$.

#### Exemple :

 **Rachel, 39 ans**  
150 000 \$

 **Paul, 42 ans**  
140 000 \$

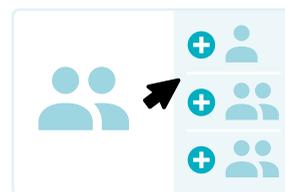
 **Élia, 17 ans**  
10 000 \$

→ Total : 300 000 \$  
La tarification préférentielle Prestige s'applique aux contrats de tous les membres de la famille.

### Partager l'avantage avec les membres de la famille élargie!

Que vos clients soient admissibles de façon individuelle ou par regroupement familial, ils peuvent partager leur avantage Prestige avec des membres de leur famille élargie, peu importe le niveau d'actif et le lieu de résidence de ces derniers.

Grâce à notre outil en ligne, vous pouvez ajouter ces individus à un nouveau groupe ou à un groupe existant en seulement quelques clics.



### Créez un groupe ou ajoutez-y des membres - un processus en ligne simple, réalisé en moins de trois minutes.



# Série Ecoflex 100/100



## Avantages

- ✓ Offre à vos clients une protection de 100 % du capital à la date d'échéance de la garantie et assure la protection du patrimoine en cas de décès
- ✓ Offre la possibilité à vos clients de cristalliser leurs gains jusqu'à quatre fois par année en cas de baisse des marchés
- ✓ Permet d'investir pleinement sur les marchés tout en bénéficiant de la meilleure protection pour l'épargne : le meilleur des deux mondes!

Pour connaître tous les fonds offerts dans la série Ecoflex 100/100, consultez le document *Codes de fonds et ratios de frais de gestion*.

[F13-1000](#)

## Pour la sécurité complète du capital à l'approche de la retraite

### Garanties de la série<sup>1</sup>

Garantie au décès <sup>2</sup>	 100 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Garantie à l'échéance <sup>2</sup>	 100 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Date d'échéance de la garantie	Entre le 60 <sup>e</sup> et le 71 <sup>e</sup> anniversaire de naissance du crédientier et au moins 15 ans après la date d'investissement initial dans la série

### Âge maximum (pour un premier investissement)

Type de contrat	Âge maximum
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Non enregistré/CELI</li> <li>– FERR/FRV provenant d'un autre FERR/FRV</li> </ul>	Avant 85 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>– REER/CRI/REER immobilisé</li> <li>– FERR/FRV provenant d'un REER/CRI/REER immobilisé</li> </ul>	71 ans

<sup>1</sup> Consultez le *Sommaire du produit* pour plus de détails sur les garanties.

<sup>2</sup> Revalorisation de la valeur minimale garantie (VMG) :

- À l'échéance et au décès : jusqu'à quatre fois par année (sur demande), et ce, jusqu'à 15 ans avant la date d'échéance de la garantie
- Par la suite : revalorisation de la VMG au décès une fois par année, jusqu'à l'âge de 80 ans (sur demande)

# Série ÀVIE

Pour un revenu garanti à vie

## Avantages

- ✓ Procure aux clients une source de revenu stable et garantie la vie durant, tout en leur permettant de conserver l'accès à leur capital
- ✓ Assure la protection du patrimoine en cas de décès
- ✓ Permet aux clients de croître leur épargne tout en bénéficiant d'une protection des revenus futurs contre les replis des marchés

## Choix de fonds

- ✓ Revenu maximal garanti ÀVIE
- ✓ Croissance et revenu garanti ÀVIE

La série ÀVIE vous permet de choisir entre les deux étapes suivantes :

### Étape Épargne :

Offre une garantie de revenu minimum<sup>1</sup>

### Étape Revenu :

Offre une garantie de revenu ÀVIE jusqu'au décès

## Étape Revenu et garanties

Revenu ÀVIE	Valeur marchande X taux de revenu courant
Taux de revenu courant	Revu périodiquement et établi en fonction de l'âge, du sexe et du niveau des taux d'intérêt <sup>2</sup>
Revalorisation du revenu garanti à vie	Automatique tous les 3 ans
Garantie au décès	 100 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Garantie à l'échéance	 75 % de toutes les primes investies dans les fonds de la série
Date d'échéance de la garantie	31 décembre de l'année où le crédientier atteint l'âge de 100 ans

## Âge maximum (pour un premier investissement)

Type de contrat	Âge maximum
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Non enregistré/CELI</li> <li>– FERR/FRV provenant d'un autre FERR/FRV</li> </ul>	90 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>– REER/CRI/REER immobilisé</li> <li>– FERR/FRV provenant d'un REER/CRI/REER immobilisé</li> </ul>	71 ans

### Vous désirez en savoir plus?

 [ia.ca/VendreUnFondsDistinct](https://ia.ca/VendreUnFondsDistinct)

 [F13-864](#) — La série ÀVIE

 [F13-884](#) — Fonctionnement de la série ÀVIE

<sup>1</sup> Consultez le *Sommaire du produit* pour les détails de l'étape Épargne.

<sup>2</sup> Après le début du versement, le revenu ne peut que varier à la hausse en cas de revalorisation.

# Le prêt REER

## L'avenir commence aujourd'hui!

### Pourquoi souscrire un prêt REER?

- Pour recevoir un remboursement d'impôt plus élevé
- Pour tirer avantage des droits de cotisation non utilisés
- Pour atteindre ses objectifs d'épargne plus rapidement

### Les avantages du prêt REER de iA Groupe financier

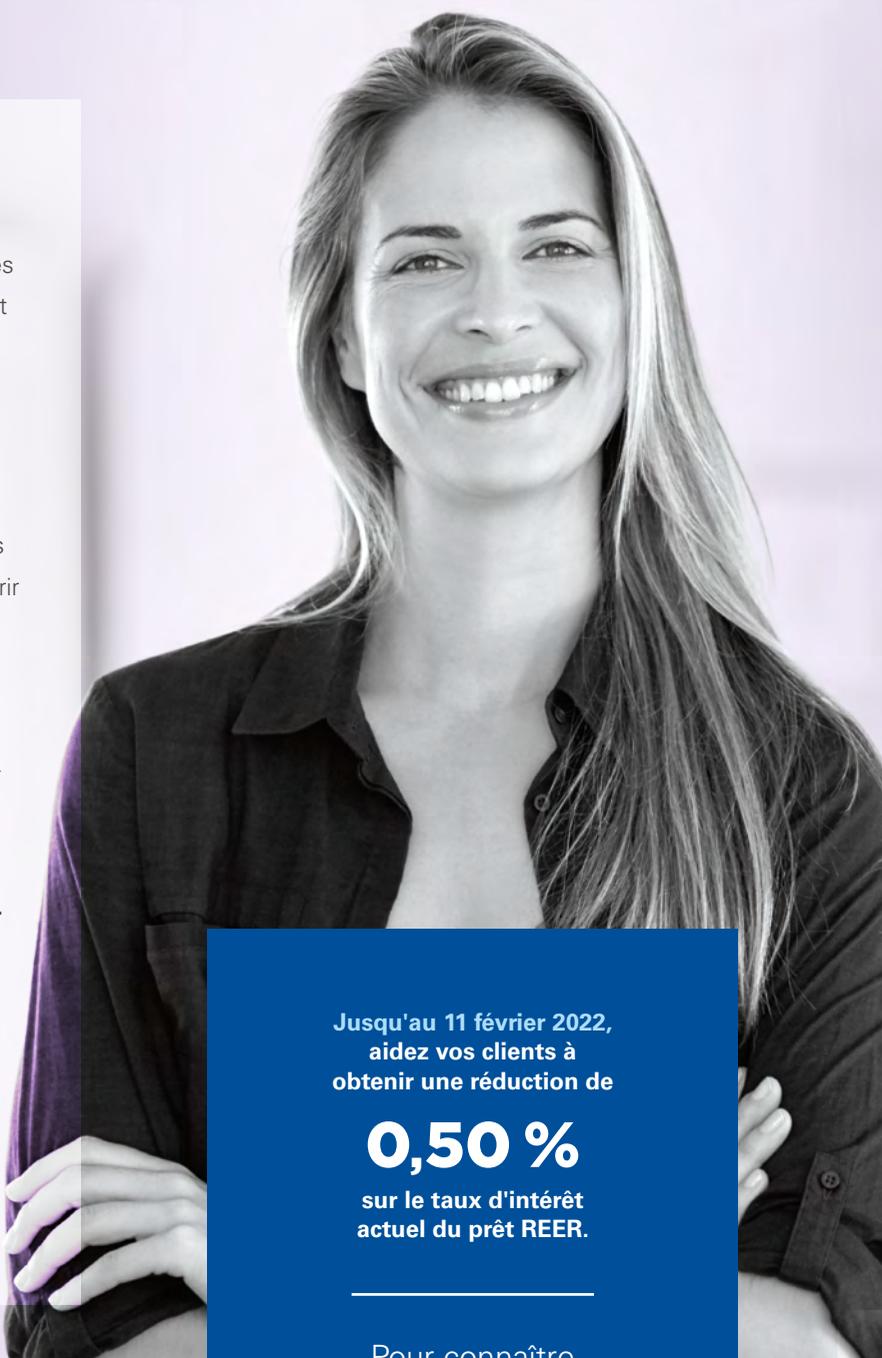
- Un vaste choix de fonds de placement
- La flexibilité de rembourser le prêt, en totalité ou en partie, à tout moment
- Le choix d'attendre le remboursement d'impôt et de reporter le premier paiement du prêt de 120 jours
- La possibilité d'emprunter jusqu'à 50 000 \$ pour couvrir les droits de cotisation non utilisés
- Des taux d'intérêt compétitifs

### Prêt REER-RAP

Le prêt REER-RAP de iA permet à vos clients de profiter du régime d'accession à la propriété (RAP) même s'ils ne possèdent pas de REER ou que leur épargne n'est pas élevée.

### Avantages du prêt REER-RAP de iA Groupe financier

- Des fonds pour l'achat d'une première propriété
- Aucun changement au budget de vos clients à court terme
- Une solution simple et peu coûteuse
- Aucuns frais de traitement, aucune vérification de crédit
- Une solution qui peut être utilisée seule ou en complément d'un retrait REER dans le cadre du RAP



Jusqu'au 11 février 2022,  
aidez vos clients à  
obtenir une réduction de

**0,50 %**

sur le taux d'intérêt  
actuel du prêt REER.

Pour connaître  
les taux actuels, visitez le :

[+ ia.ca/pre-reer](https://ia.ca/pre-reer)

### Vous désirez en savoir plus?

[F13-565](#) — Prêt REER – Le fonctionnement en un coup d'œil

[F13-1118](#) — Prêt REER – RAP

# REER ou CELI?

## Et pourquoi pas les deux?

Le REER et le CELI restent deux régimes enregistrés d'épargne profitables puisqu'ils offrent d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt. Combiner les deux permettra à vos clients de diversifier leur épargne et de combler différents objectifs!



### Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Permet d'investir maintenant, en prévision de la retraite, et de profiter du régime d'accession à la propriété (RAP).

#### Avantages

- ✓ Faire fructifier des sommes à l'abri de l'impôt, jusqu'au retrait des cotisations
- ✓ Bénéficier de remboursements d'impôt grâce aux cotisations déductibles d'impôt (réinvestir les remboursements pour augmenter les rendements)
- ✓ Automatiser les prélèvements bancaires pour épargner sans avoir à y penser

#### À retenir

- ✓ La limite de cotisation annuelle est de 18 % du revenu.
- ✓ Les droits de cotisation inutilisés peuvent être reportés.

### Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Permet d'épargner pour des projets personnels (voyages, rénovations, etc.) et pour constituer un fonds d'urgence.

#### Avantages

- ✓ Faire fructifier des sommes à l'abri de l'impôt
- ✓ Avoir la flexibilité d'investir et de retirer des montants en tout temps
- ✓ Automatiser les prélèvements bancaires pour épargner sans avoir à y penser

#### À retenir

- ✓ Les cotisations au CELI ne sont ni déductibles d'impôt ni imposables lors de retraits.
- ✓ La limite cumulative va jusqu'à 75 500 \$ pour 2021.
- ✓ Les droits de cotisation inutilisés s'accumulent chaque année.

# 3

## façons de promouvoir le REER et le CELI

1. Tirer avantage des publications de la Vitrine Web pour vos réseaux sociaux

 [Vitrine Web](#)

2. Partager le Calculateur REER avec vos clients pour qu'ils puissent prendre conscience du montant de cotisations qu'ils doivent verser à leur REER selon leur situation actuelle et leurs objectifs de retraite

 [Calculateur REER](#)

3. Écrire à vos clients grâce aux différents gabarits de courriels disponibles dans l'Espace conseiller

 [Gabarit de courriel](#)



## SAVIEZ-VOUS QUE?

L'outil de contribution donne à vos clients l'autonomie d'augmenter leurs cotisations REER ou CELI en tout temps?



# Découvrez les REEE... à la saveur de iA

Nous avons le produit REEE idéal pour votre client, peu importe sa situation!



## Mes études+

Permet à vos clients d'investir le montant de leur choix, au moment de leur choix, et dans les meilleurs types de placements selon leurs besoins.

- Type de régime: individuel ou familial
- Accès à la tarification préférentielle Prestige pour les clients admissibles
- Garantie au décès et à l'échéance : 75 %

## Diploma

Votre client s'engage à effectuer des cotisations mensuelles jusqu'au 17<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant et reçoit une prime à l'éducation pour son dévouement.

- Type de régime: individuel
- Répartition automatique des actifs dans les fonds Diploma primaire et secondaire
- Contrat basé sur l'engagement<sup>1</sup>
- Garantie au décès et à l'échéance: 100 %

## 3 excellentes raisons de souscrire l'un de ces produits

- ✓ Tout montant peut être investi en tout temps! Aucun engagement, ni pénalité si le client ne contribue pas.
- ✓ Une gamme complète de fonds de placement adaptés aux différents profils.
- ✓ Un seul contrat pour tous les enfants ou des contrats distincts
- ✓ Prime à l'éducation pouvant atteindre 15 % des cotisations (si toutes les cotisations mensuelles sont effectuées).
- ✓ Aide à maintenir de bonnes habitudes d'épargne pour l'avenir de l'enfant.
- ✓ Le capital est protégé à 100 % pour offrir la tranquillité d'esprit aux clients moins enclins à prendre des risques.

**Peu importe le produit choisi par votre client, l'ouverture d'un REEE avec iA lui permettra de profiter de :**

### Paix d'esprit

Si le bénéficiaire n'effectue pas d'études postsecondaires, les cotisations et le revenu accumulé peuvent être transférés à un autre enfant, retirés ou transférés dans un REER.<sup>2</sup>

### Flexibilité

Vos clients ont le plein contrôle sur le moment où ils peuvent retirer les fonds pendant les études postsecondaires du bénéficiaire.<sup>2</sup>

### Vous désirez en savoir plus?

- [F13-921](#) — Comparaison des produits iA avec les produits similaires offerts par les fondations
- [F13-911](#) — Sommaire du produit Mes études+
- [F13-555](#) — Sommaire du produit Diploma

Ces ressources et bien d'autres sont disponibles à :

[ia.ca/VendreUnREEE](https://ia.ca/VendreUnREEE)

<sup>1</sup> Des frais s'appliquent en cas de non-paiement ou de retrait anticipé de cotisations ou d'une réduction du montant des cotisations.

<sup>2</sup> Certains critères imposés par le gouvernement s'appliquent

# Une expérience REEE entièrement électronique du début à la fin!

## 1 Soyez au courant!

Votre portail de ressources REEE contient tout ce dont vous avez besoin pour tout savoir.

Organisé en quatre catégories distinctes : **Apprendre**, **Promouvoir**, **Vendre** et **Service après-vente**.

[ia.ca/VendreUnREEE](https://ia.ca/VendreUnREEE)

ou dans l'Espace conseiller dans le menu *Produits*.

**Régime enregistré d'épargne-études (REEE)**

Performance des fonds >  
Codes de fonds et RFI G >  
Ouvrir un REEE >

Bienvenue à votre portail de ressources REEE ! Nous avons apporté d'importantes améliorations à cette page, dans le but de vous donner toute l'information et la documentation dont vous avez besoin pour bien **APPRENDRE**, **PROMOUVOIR**, **VENDRE** et fournir un **SERVICE APRÈS-VENTE** pour les REEE. Nous sommes convaincus que le portail amélioré vous aidera dans votre rôle de conseiller !

Apprendre | Promouvoir | Vendre | Service après-vente

**Notions de base concernant les REEE**

Le REEE, régime d'épargne pour vos enfants

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un produit d'épargne ouvert par toute personne (parent, grand-parent, tuteur, ami, etc.) qui veut épargner pour les études postsecondaires d'un enfant.

Les cotisations à un REEE bénéficient de subventions gouvernementales de 20 %, voire plus dans certaines provinces.

Un REEE peut rester ouvert au maximum 35 ans, mais les cotisations ne peuvent être versées au REEE que pendant les 31 années suivant l'ouverture du contrat (ou, pour les régimes familiaux, jusqu'au jour où le bénéficiaire le plus âgé atteint l'âge de 31 ans).

## 2 Illustrez

Montrez à vos clients combien ils pourraient épargner pour l'éducation de leurs enfants.

L'outil d'illustration REEE présente des simulations détaillées, année par année, y compris toute subvention admissible!

Essayez différents scénarios et différents produits et voyez l'impact de l'ajout d'un prêt REEE!

Disponible dans le menu *Outils et applications* de l'Espace conseiller.

**Illustration REEE**

Nouveau

Résultat de votre illustration

Félicitations! En 2038, vous aurez épargné 42 788 \$ pour les études de Bébé.  
En fonction d'hypothèses de rendement de 3 %

Contributions	Subventions	Rendement
22 334 \$	10 800 \$	9 664 \$

Voir plus de détails >

Avec un prêt de 8 875 \$, vous augmenteriez la valeur du REEE de Bébé de 2 608 \$! Vous obtiendriez 2 663 \$ de subventions supplémentaires et accumuleriez 261 \$ de rendement additionnel! Vous ne payeriez que 316 \$ d'intérêt sur ce prêt.

## 3 Vendez

Offrez à vos clients l'expérience de vente qu'ils méritent!

Émettre un REEE ne devrait pas être compliqué. Voilà pourquoi l'outil d'adhésion REEE est rapide, simple et assure une adhésion complète et sans erreur.

Avec la signature électronique intégrée, il peut être utilisé pour la vente sur place ou à distance.

Disponible dans le menu *Outils et applications* de l'Espace conseiller.

**Espace conseiller**

5 %

Introduction  
Identification  
Souscripteur  
Cotisations  
Investissements  
Outils  
Validation  
Cotisations

**Souscripteur**

Identification

Prénom: Jean | Nom: Client

Numéro d'assurance sociale: 123-456-782 | Date de naissance: 1 janvier 1990

Sexe: Masculin | Langue: Français

Téléphone (principal): (416) 111-2345 | Cellulaire: (501) 222-3456

Téléphone (business): (416) 333-4567 | Poste:

Courriel: jean.dien@ia.ca

Importer des données

# Les subventions provinciales et fédérales

## Votre guichet unique

iA Groupe financier est la seule société d'assurance à permettre aux clients de profiter de toutes les subventions provinciales et fédérales offertes d'un océan à l'autre.

### Les subventions fédérales

Avec le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE), le gouvernement fédéral bonifie le montant des contributions au moyen de deux types de subventions.

	Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)	Bon d'études canadien (BEC)
Subvention annuelle (% des contributions)	20 %	Limite de 2 000 \$ par enfant pour les familles admissibles
Plafond annuel par enfant	500 \$	
Maximum à vie par enfant	7 200 \$	
Subvention supplémentaire (% des contributions)	Selon le revenu familial net, 10 % ou 20 % sur les premiers 500 \$ investis chaque année	

### Les subventions provinciales

Certaines provinces canadiennes encouragent les familles à épargner davantage en offrant des subventions additionnelles.

	Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)	Subvention pour l'épargne-études Avantage Saskatchewan (SEEAS) <sup>1</sup>	Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (SEEEFCB)
Subvention annuelle (% des contributions)	10 %	10 %	Subvention unique de 1 200 \$ La demande doit être présentée entre le 6 <sup>e</sup> anniversaire et le jour précédant le 9 <sup>e</sup> anniversaire de l'enfant.
Plafond annuel par enfant	250 \$	250 \$	
Maximum à vie par enfant	3 600 \$	4 500 \$	
Subvention supplémentaire (% des contributions)	Selon le revenu familial net, 5 % ou 10 % sur les premiers 500 \$ investis chaque année	—	

<sup>1</sup>Jusqu'à nouvel ordre, la SEEAS est suspendue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La SEEAS n'est donc pas versée pour les contributions à un REEE investies après le 31 décembre 2017.

**Vous désirez en savoir plus?**

 [F13-872](tel:133-872) — Les subventions d'épargne-études



# Le prêt REEE

## Est-ce que vos clients profitent pleinement des subventions gouvernementales?

### Le prêt REEE chez iA Groupe financier, c'est :

- Maximiser les contributions afin d'obtenir la totalité des subventions gouvernementales lorsque le client n'est pas en mesure de libérer le budget nécessaire;
- Récupérer des subventions inutilisées des années antérieures;
- Augmenter les contributions sans modifier le budget destiné à l'épargne-études;
- Profiter d'un rendement accru grâce à l'investissement des montants supplémentaires provenant des contributions et des subventions issues du prêt REEE.

### Offrez à vos clients les meilleurs conseils en matière d'épargne-études :

Présentez-leur le prêt REEE comme une option à considérer pour maximiser les sommes accumulées en vue des études postsecondaires de leur enfant.

### Vous désirez en savoir plus?

[F13-587](#) — *Le prêt REEE*

[F13-963](#) — *Sommaire du produit – Prêt REEE*



### Le prêt REEE chez iA Groupe financier, c'est aussi :

Plus de flexibilité qu'un prêt conventionnel, puisque le remboursement peut être fait en tout temps et qu'il n'est exigible qu'au moment de retirer les sommes du REEE

+

Un taux d'intérêt concurrentiel

+

Aucune enquête de crédit



# Prêt pour investissement

Augmentez le potentiel de croissance de vos clients au moyen d'une **stratégie financière avec effet de levier!**

C'est bien connu, c'est avec de l'argent que l'on « fait » de l'argent ! En fait, ce dicton populaire résume l'essentiel du concept financier du prêt pour investissement.

**MISE EN GARDE :** L'utilisation de la stratégie à effet de levier est encadrée par des règles particulières et ne s'adresse qu'à une clientèle spécifique. Consultez les exigences en matière d'admissibilité et de documents à fournir.

## Les avantages d'emprunter pour investir :

- ✓ Profiter d'une hausse des marchés à venir
- ✓ Faire croître le patrimoine plus rapidement
- ✓ Bonifier et diversifier le portefeuille de placements
- ✓ Maximiser les placements non enregistrés tout en gardant les liquidités accessibles<sup>1</sup>
- ✓ Profiter de la déductibilité des frais d'intérêt
- ✓ Tirer profit des avantages des fonds distincts
- ✓ Bénéficier d'une diminution des frais de gestion si le seuil d'admissibilité à la tarification préférentielle Prestige est atteint<sup>2</sup>

## Des gains potentiels considérables

Hypothèses	Intérêts sur le prêt : 3,50 % (taux préférentiel <sup>3</sup> + 0,75 %) Rendement : 5,00 % Taux d'impôt marginal : 40 % Option de remboursement : intérêts seulement	Investissement SANS prêt	Investissement AVEC prêt
<b>Investissements</b>	Capital investi	100 000 \$	100 000 \$
	<b>Montant du prêt</b>	—	100 000 \$
	Investissement total	<b>100 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>
	Remboursements mensuels des intérêts moins l'avantage de la déduction admissible	—	175 \$
	Investissements mensuels subséquents	175 \$	—
<b>Valeur du placement après 15 ans</b>	<b>Valeur du placement</b>	<b>231 887 \$</b>	<b>415 786 \$</b>
	Remboursement du prêt	—	(100 000 \$)
	Solde net du placement	231 887 \$	315 786 \$
	<b>Différence</b>	—	<b>83 899 \$</b>
<b>Disposition du placement après 15 ans</b>	<b>Imposition sur le gain en capital</b>	19 073 \$	28 052 \$
	<b>Valeur nette du placement</b>	212 813 \$	287 734 \$
	<b>Différence nette après impôt</b>	—	<b>74 920 \$</b>

<sup>1</sup> La possibilité de ne rembourser que les intérêts mensuels du prêt offre plus de flexibilité au détenteur.

<sup>2</sup> Si le seuil d'admissibilité de 300 000 \$ est atteint, le client peut bénéficier d'une diminution de frais de gestion pour les fonds distincts dans lesquels il a des placements dans les séries Classique 75/75 et 75/100 du PER IAG.

<sup>3</sup> Hypothèse de taux préférentiel à 2,75 %. Les taux présentés peuvent être modifiés sans préavis.

### Vous désirez en savoir plus?

- [F13-622](#) — Guide produit
- [F13-618](#) — Sommaire du produit
- [SRM503-33](#) — Critères d'admissibilité

# Quand investir?

## Gardez les investissements de vos clients à l'abri de leurs émotions!

Un investisseur qui se laisse guider par ses émotions risque d'entrer sur le marché boursier et d'en sortir aux mauvais moments, réduisant ainsi le rendement de son portefeuille de placements.



### Le cycle des émotions des investisseurs sur le marché boursier



### Optez pour une stratégie d'investissement réfléchie

Une simple contribution prélevée systématiquement tous les mois permet à vos clients d'atteindre leurs objectifs d'épargne, d'éviter le piège des émotions et de bénéficier des avantages suivants :



#### Discipline d'épargne

Les contributions sont régulières, ce qui facilite la planification budgétaire. L'épargne croît sans trop d'effort.



#### Rendements accrus

Les clients investissent tôt et fréquemment et accumulent davantage avec le même montant d'investissement.



#### Tranquillité d'esprit

Les clients sont moins touchés par les fluctuations boursières et leur épargne progresse.



#### Maîtrise de leurs actions

Les clients gardent le contrôle de leurs émotions, qui sont trop souvent la cause de mauvaises décisions.

### Achats périodiques par sommes fixes (APSF)

Éliminez l'incertitude liée aux fluctuations boursières grâce à des **achats périodiques par sommes fixes (APSF)** et accompagnez vos clients dans l'atteinte de leurs objectifs d'épargne.

1. Déposez un montant (min. 300 \$)
2. Déterminez le ou les fonds et les proportions
3. Choisissez la durée (min. 6 mois, max. 12 mois)

#### Vous désirez en savoir plus?

- [F13-834](#) — Le cycle des émotions
- [F13-972](#) — L'épargne systématique

# Les options de frais d'acquisition

Le pouvoir de choisir et de combiner

iA Groupe financier offre à sa clientèle diverses options de frais d'acquisition. Selon la situation de votre client, il est possible de combiner plus d'un mode de souscription pour un même contrat afin de permettre une gestion optimale des options offertes. Votre rôle-conseil et votre attention à servir votre client prennent ainsi toute leur valeur!

	À la vente Total pour le conseiller et son agence <sup>1</sup>	Au rachat
<b>Option 1</b> <b>Sans frais d'acquisition</b> (CB 3 et CB 5)	<b>Commission de vente :</b> Option CB 3 ans : 3,5 % Option CB 5 ans : 5,6 %  <b>Commission de suivi :</b> CB 3 : 0,49 % (années 2 à 4) 1,0 % (années 5 et +) CB 5 : 0,49 % (années 2 à 7) 1,0 % (années 8 et +)	Récupération de commission dégressive sur une période de 3 ou 5 ans lors d'un rachat par le client selon un pourcentage établi.  Aucune récupération lorsque le client retire une somme n'excédant pas 10 % de la valeur marchande des fonds en date du 31 décembre de l'année précédente et 10 % des dépôts faits dans les fonds pendant l'année en cours.  <b>Pour le client<sup>2</sup> :</b> Aucuns frais.
<b>Option 2</b> <b>Frais d'acquisition reportés (FAR)</b>	<b>Commission de vente :</b> 5,6 % du montant investi à l'achat  <b>Commission de suivi :</b> 0,49 % (années 2 à 7) 1,0 % (années 8 et suivantes)	Aucuns frais pour le conseiller.  <b>Pour le client<sup>2</sup> :</b> 10 % de la valeur marchande des fonds en date du 31 décembre de l'année précédente et 10 % des dépôts faits dans les fonds pendant l'année en cours peuvent être rachetés sans frais.  Les frais suivants s'appliquent lorsque le client effectue un rachat :  1 <sup>re</sup> année : 5,5 %                      6 <sup>e</sup> année : 3,0 % 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années : 5,0 %              7 <sup>e</sup> année : 2,0 % 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années : 4,0 %              8 <sup>e</sup> année et suivantes : 0,0 %
<b>Option 3</b> <b>Frais d'acquisition initiaux (FAI)</b>	<b>Commission de vente :</b> Jusqu'à 5 % du montant investi, tel que négocié avec le client.  <b>Commission de suivi :</b> 1,0 % lorsque les montants sont investis pour plus d'un mois.	Aucuns frais pour le conseiller.
<b>Option 4</b> <b>Catégorie F</b>	<b>Commission de vente :</b> Aucune commission de vente à l'achat. Des honoraires mensuels sont payables selon le taux convenu entre votre client et vous (entre 0,50 % et 1,25 %).  <b>Commission de suivi :</b> Aucune commission de suivi pour les fonds de la catégorie F.	Aucuns frais pour le conseiller.  <b>Pour le client<sup>2</sup> :</b> Si à la suite d'un rachat la valeur marchande des unités de fonds de la catégorie F est inférieure aux honoraires courus, iA effectuera un débit d'unités pour le paiement des honoraires courus avant de procéder à la transaction.  S'il s'agit d'un rachat partiel et le solde restant après la transaction est suffisant pour couvrir les honoraires courus plus les taxes applicables pour la période en cours, aucun débit d'unités ne sera effectué.

N'hésitez pas à explorer avec votre client la possibilité de combiner les options de frais pour un même contrat. **Une stratégie qui pourrait s'avérer bénéfique!**

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements, référez-vous au document Barème de commissions, bonis et règles de rémunération disponible dans l'Espace conseiller ou référez-vous à l'entente avec votre agence.

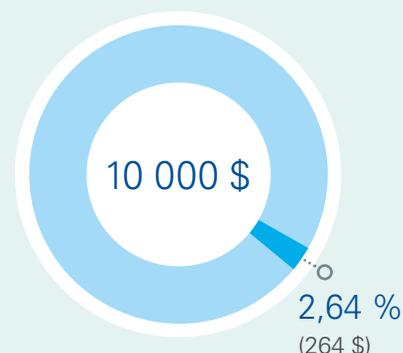
<sup>2</sup> Pour de plus amples renseignements, référez-vous au document Notice explicative et contrat individuel de rente à capital variable.

# LES FRAIS LIÉS AUX FONDS DISTINCTS

Tous les placements comportent des frais. Il est important de bien comprendre leur composition.

Exemple  
de placement :  
10 000 \$

Ratio des frais  
de gestion<sup>1</sup> :  
2,64 %<sup>2</sup>



1,06 % (106 \$)	Gestion des fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Gestion du portefeuille et sélection des titres</li> <li>– Suivi des rendements</li> <li>– Recherche en placement et en développement</li> </ul>
	Frais d'opération	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Soutien à la clientèle et services numériques</li> <li>– Frais de dépôts réglementaires (frais juridiques, comptables, etc.)</li> <li>– Frais d'enregistrement</li> </ul>
1,00 % (100 \$)	Conseils financiers professionnels et frais d'agence	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Compréhension des besoins financiers</li> <li>– Détermination des objectifs financiers</li> <li>– Suivi en continu et évaluations régulières des objectifs fixés</li> <li>– Conformité des transactions et suivis</li> <li>– Permis, formation professionnelle</li> </ul>
0,33 % (33 \$)	Taxes de vente	Taxes gouvernementales applicables
0,25 % <sup>3</sup> (25 \$)	Avantages des fonds distincts	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Protection du capital à l'échéance ou au décès</li> <li>– Protection des gains de placement grâce aux revalorisations<sup>4</sup></li> <li>– Possibilité de ne pas payer de frais d'homologation</li> <li>– Règlement rapide en cas de décès</li> <li>– Possibilité d'une protection contre les créanciers<sup>5</sup></li> </ul>



<sup>1</sup> Frais déduits de l'actif de chaque fonds à la date d'évaluation

<sup>2</sup> Fonds Diversifié, série Classique 75/75, PER IAG

<sup>3</sup> Peut varier selon le type de fonds et la série choisis

<sup>4</sup> D'autres frais sont exigés pour les séries 75/100, 100/100 et AVIE.

<sup>5</sup> Certaines conditions s'appliquent. Voir le document [F13-1135](#).

# Coup d'œil sur la fiscalité



## Aide-mémoire fiscal : votre allié pour la planification!

**Aide-mémoire fiscal 2021**

**À l'appui exclusif des conseillers**

**Régimes gouvernementaux**

Type de prestations	Beneficiaire	Prestation maximale	Remise annual maximale
Pension de retraite de la retraite (RRP)	2 à 20 ans (5%)	60 000 \$	800 \$ (max)
Survêtement de Colombie	60 à 62 ans	10 000 \$	10 000 \$
Complément de pension	60 à 62 ans	20 000 \$	20 000 \$
Complément de pension (PRP)	60 à 62 ans	40 000 \$	40 000 \$
Allocation	60 à 62 ans	44 000 \$	44 000 \$
Allocation de retraite	Tous les bénéficiaires	20 000 \$	20 000 \$

**Taux des retenues d'impôt sur les retenues REER ou PER**

Taux de revenus	Régime REER	Régime PER
0 à 100 000 \$	4%	5%
100 000 \$ à 150 000 \$	8%	10%
150 000 \$ à 200 000 \$	12%	15%

**Plafonds des cotisations REER**

Année	Cotisation maximale en REER
2021	27 230 \$
2020	27 230 \$
2019	27 230 \$
2018	27 230 \$
2017	27 230 \$
2016	27 230 \$
2015	27 230 \$
2014	27 230 \$
2013	27 230 \$
2012	27 230 \$
2011	27 230 \$
2010	27 230 \$
2009	27 230 \$
2008	27 230 \$
2007	27 230 \$
2006	27 230 \$
2005	27 230 \$
2004	27 230 \$
2003	27 230 \$
2002	27 230 \$
2001	27 230 \$
2000	27 230 \$
1999	27 230 \$
1998	27 230 \$
1997	27 230 \$
1996	27 230 \$
1995	27 230 \$
1994	27 230 \$
1993	27 230 \$
1992	27 230 \$
1991	27 230 \$
1990	27 230 \$
1989	27 230 \$
1988	27 230 \$
1987	27 230 \$
1986	27 230 \$
1985	27 230 \$
1984	27 230 \$
1983	27 230 \$
1982	27 230 \$
1981	27 230 \$
1980	27 230 \$
1979	27 230 \$
1978	27 230 \$
1977	27 230 \$
1976	27 230 \$
1975	27 230 \$
1974	27 230 \$
1973	27 230 \$
1972	27 230 \$
1971	27 230 \$
1970	27 230 \$
1969	27 230 \$
1968	27 230 \$
1967	27 230 \$
1966	27 230 \$
1965	27 230 \$
1964	27 230 \$
1963	27 230 \$
1962	27 230 \$
1961	27 230 \$
1960	27 230 \$
1959	27 230 \$
1958	27 230 \$
1957	27 230 \$
1956	27 230 \$
1955	27 230 \$
1954	27 230 \$
1953	27 230 \$
1952	27 230 \$
1951	27 230 \$
1950	27 230 \$
1949	27 230 \$
1948	27 230 \$
1947	27 230 \$
1946	27 230 \$
1945	27 230 \$
1944	27 230 \$
1943	27 230 \$
1942	27 230 \$
1941	27 230 \$
1940	27 230 \$
1939	27 230 \$
1938	27 230 \$
1937	27 230 \$
1936	27 230 \$
1935	27 230 \$
1934	27 230 \$
1933	27 230 \$
1932	27 230 \$
1931	27 230 \$
1930	27 230 \$
1929	27 230 \$
1928	27 230 \$
1927	27 230 \$
1926	27 230 \$
1925	27 230 \$
1924	27 230 \$
1923	27 230 \$
1922	27 230 \$
1921	27 230 \$
1920	27 230 \$
1919	27 230 \$
1918	27 230 \$
1917	27 230 \$
1916	27 230 \$
1915	27 230 \$
1914	27 230 \$
1913	27 230 \$
1912	27 230 \$
1911	27 230 \$
1910	27 230 \$
1909	27 230 \$
1908	27 230 \$
1907	27 230 \$
1906	27 230 \$
1905	27 230 \$
1904	27 230 \$
1903	27 230 \$
1902	27 230 \$
1901	27 230 \$
1900	27 230 \$

**Régime de rentes du Québec (RRQ) / Régime de pensions du Canada (RPC)**

Année	Montant annuel maximal
2021	21 350 \$
2020	21 350 \$
2019	21 350 \$
2018	21 350 \$
2017	21 350 \$
2016	21 350 \$
2015	21 350 \$
2014	21 350 \$
2013	21 350 \$
2012	21 350 \$
2011	21 350 \$
2010	21 350 \$
2009	21 350 \$
2008	21 350 \$
2007	21 350 \$
2006	21 350 \$
2005	21 350 \$
2004	21 350 \$
2003	21 350 \$
2002	21 350 \$
2001	21 350 \$
2000	21 350 \$
1999	21 350 \$
1998	21 350 \$
1997	21 350 \$
1996	21 350 \$
1995	21 350 \$
1994	21 350 \$
1993	21 350 \$
1992	21 350 \$
1991	21 350 \$
1990	21 350 \$
1989	21 350 \$
1988	21 350 \$
1987	21 350 \$
1986	21 350 \$
1985	21 350 \$
1984	21 350 \$
1983	21 350 \$
1982	21 350 \$
1981	21 350 \$
1980	21 350 \$
1979	21 350 \$
1978	21 350 \$
1977	21 350 \$
1976	21 350 \$
1975	21 350 \$
1974	21 350 \$
1973	21 350 \$
1972	21 350 \$
1971	21 350 \$
1970	21 350 \$
1969	21 350 \$
1968	21 350 \$
1967	21 350 \$
1966	21 350 \$
1965	21 350 \$
1964	21 350 \$
1963	21 350 \$
1962	21 350 \$
1961	21 350 \$
1960	21 350 \$
1959	21 350 \$
1958	21 350 \$
1957	21 350 \$
1956	21 350 \$
1955	21 350 \$
1954	21 350 \$
1953	21 350 \$
1952	21 350 \$
1951	21 350 \$
1950	21 350 \$
1949	21 350 \$
1948	21 350 \$
1947	21 350 \$
1946	21 350 \$
1945	21 350 \$
1944	21 350 \$
1943	21 350 \$
1942	21 350 \$
1941	21 350 \$
1940	21 350 \$
1939	21 350 \$
1938	21 350 \$
1937	21 350 \$
1936	21 350 \$
1935	21 350 \$
1934	21 350 \$
1933	21 350 \$
1932	21 350 \$
1931	21 350 \$
1930	21 350 \$
1929	21 350 \$
1928	21 350 \$
1927	21 350 \$
1926	21 350 \$
1925	21 350 \$
1924	21 350 \$
1923	21 350 \$
1922	21 350 \$
1921	21 350 \$
1920	21 350 \$
1919	21 350 \$
1918	21 350 \$
1917	21 350 \$
1916	21 350 \$
1915	21 350 \$
1914	21 350 \$
1913	21 350 \$
1912	21 350 \$
1911	21 350 \$
1910	21 350 \$
1909	21 350 \$
1908	21 350 \$
1907	21 350 \$
1906	21 350 \$
1905	21 350 \$
1904	21 350 \$
1903	21 350 \$
1902	21 350 \$
1901	21 350 \$
1900	21 350 \$

**CELI**

Année	Cotisation maximale en CELI
2021	10 000 \$
2020	10 000 \$
2019	10 000 \$
2018	10 000 \$
2017	10 000 \$
2016	10 000 \$
2015	10 000 \$
2014	10 000 \$
2013	10 000 \$
2012	10 000 \$
2011	10 000 \$
2010	10 000 \$
2009	10 000 \$
2008	10 000 \$
2007	10 000 \$
2006	10 000 \$
2005	10 000 \$
2004	10 000 \$
2003	10 000 \$
2002	10 000 \$
2001	10 000 \$
2000	10 000 \$
1999	10 000 \$
1998	10 000 \$
1997	10 000 \$
1996	10 000 \$
1995	10 000 \$
1994	10 000 \$
1993	10 000 \$
1992	10 000 \$
1991	10 000 \$
1990	10 000 \$
1989	10 000 \$
1988	10 000 \$
1987	10 000 \$
1986	10 000 \$
1985	10 000 \$
1984	10 000 \$
1983	10 000 \$
1982	10 000 \$
1981	10 000 \$
1980	10 000 \$
1979	10 000 \$
1978	10 000 \$
1977	10 000 \$
1976	10 000 \$
1975	10 000 \$
1974	10 000 \$
1973	10 000 \$
1972	10 000 \$
1971	10 000 \$
1970	10 000 \$
1969	10 000 \$
1968	10 000 \$
1967	10 000 \$
1966	10 000 \$
1965	10 000 \$
1964	10 000 \$
1963	10 000 \$
1962	10 000 \$
1961	10 000 \$
1960	10 000 \$
1959	10 000 \$
1958	10 000 \$
1957	10 000 \$
1956	10 000 \$
1955	10 000 \$
1954	10 000 \$
1953	10 000 \$
1952	10 000 \$
1951	10 000 \$
1950	10 000 \$
1949	10 000 \$
1948	10 000 \$
1947	10 000 \$
1946	10 000 \$
1945	10 000 \$
1944	10 000 \$
1943	10 000 \$
1942	10 000 \$
1941	10 000 \$
1940	10 000 \$
1939	10 000 \$
1938	10 000 \$
1937	10 000 \$
1936	10 000 \$
1935	10 000 \$
1934	10 000 \$
1933	10 000 \$
1932	10 000 \$
1931	10 000 \$
1930	10 000 \$
1929	10 000 \$
1928	10 000 \$
1927	10 000 \$
1926	10 000 \$
1925	10 000 \$
1924	10 000 \$
1923	10 000 \$
1922	10 000 \$
1921	10 000 \$
1920	10 000 \$
1919	10 000 \$
1918	10 000 \$
1917	10 000 \$
1916	10 000 \$
1915	10 000 \$
1914	10 000 \$
1913	10 000 \$
1912	10 000 \$
1911	10 000 \$
1910	10 000 \$
1909	10 000 \$
1908	10 000 \$
1907	10 000 \$
1906	10 000 \$
1905	10 000 \$
1904	10 000 \$
1903	10 000 \$
1902	10 000 \$
1901	10 000 \$
1900	10 000 \$

## Le traitement fiscal des fonds distincts

**Le traitement fiscal des fonds distincts**

**Imposition des revenus qui sont générés à l'intérieur des fonds**

Les fonds distincts comportent différentes classes d'actifs, telles que des actions, des parts de fonds, des obligations, des placements en immobilier, etc. Les revenus générés par ces actifs sont imposés dans le fonds distinct au moment où ils sont générés. Ce traitement fiscal permet au client d'éviter de payer des taxes sur ces revenus au moment où ils sont générés. Les revenus sont imposés dans le fonds distinct au moment où ils sont générés, et le client n'est pas responsable de payer des taxes sur ces revenus au moment où ils sont générés.

**Imposition lorsque le client effectue un retrait**

Après avoir payé des taxes sur les revenus dans le fonds distinct, le client peut effectuer un retrait. Lorsque le client effectue un retrait, les revenus sont imposés dans le compte du client au moment où ils sont retirés. Le client est responsable de payer des taxes sur ces revenus au moment

# De retour en 2022!

Votre magazine pour tout savoir sur nos produits d'assurance vie, invalidité et maladie grave.

## CHOISIR iA

Le magazine de l'Assurance, Épargne et retraite individuelles

Édition Assurance 2022

### ASSURONS L'AVENIR ENSEMBLE!

**DES OUTILS NUMÉRIQUES PERFORMANTS**  
Pour une expérience de vente à distance inégalée

**L'ASSURANCE VIE AVEC PARTICIPATION**  
Un atout de taille à notre gamme de produits

**iA**  
Groupe financier

## Programme Acci-Jet

Adapté aux besoins de vos clients, plus particulièrement les...

- ✓ employés, y compris les camionneurs et les chauffeurs de taxi
- ✓ travailleurs de la construction et les travailleurs manuels
- ✓ travailleurs autonomes
- ✓ entrepreneurs

**Une assurance invalidité sans examen médical en cas d'accident, de blessure musculaire ou ligamentaire et en cas de maladie**

Offrez à votre clientèle les protections additionnelles pour une couverture complétée:

- Décès, médiation ou perte d'usage à la suite d'un accident
- Récure accidentelle
- Soins médicaux complémentaires à la suite d'un accident
- Assurance veuve

Une protection 24/24 qui offre une prestation mensuelle ou une assurance frais généraux pouvant aller jusqu'à 6 000 \$ par mois.

**Assurance frais généraux pour les entrepreneurs et les travailleurs autonomes**

Acci-Jet propose aussi une assurance frais généraux qui permet de continuer à payer les frais courants de l'entreprise, notamment:

- Chauffage, téléphone, électricité
- Loyer
- Salaire des employés pour les entreprises de trois employés et plus
- Services comptables
- Soins certains d'un tiers d'accident
- Soins certains d'un tiers de maladie

Un accident ou une blessure ne devrait pas faire dévier les plans de vos clients.

Subscrição do produto com base no formulário F42 ou em preenchendo o formulário F42.

Le magazine de l'Assurance, Épargne et retraite individuelles - Choisir iA

**RESTEZ À L'AFFÛT!**

## Vitrine Web

Augmentez votre visibilité et développez votre clientèle sur le Web!

Démarez-vous grâce à la vitrine Web :

- Plus de 100 publications prêtes à être publiées sur les réseaux sociaux
- Des guides pratiques pour l'utilisation de Facebook et de LinkedIn
- Nos meilleurs conseils pour vos publications sur les réseaux sociaux

[vitrine-web.ia.ca](http://vitrine-web.ia.ca)

**SAVÈZ-VOUS QUOI?**  
83 % des Conseillers ont un compte Facebook et 77 % l'utilisent souvent pour promouvoir leurs produits.  
74 % des Conseillers proposent 2 à 4 heures en ligne par jour.

## Les indispensables pour vos clients

Des outils numériques complémentaires à votre accompagnement, pour qu'ils profitent d'une expérience Inégalée!

- ia.ca**  
Des informations détaillées qui permettent mieux comprendre les produits d'assurance vie.
- Indice Transition**  
Pour prendre connaissance des besoins en matière d'assurance maladie grave en répondant à cinq questions simples.
- Adhésion électronique**  
Une expérience d'adhésion électronique avec la possibilité de disposer de l'assurance dès la souscription instantanée jusqu'à 2 MB.
- Calculateur d'assurance maladie grave**  
Permet d'évaluer rapidement le montant reçu en cas d'absence prolongée du travail à la suite d'un diagnostic de maladie grave.
- Espace client**  
Une expérience de navigation simplifiée et uniforme pour faciliter la consultation d'informations et de documents personnalisés.
- Infolettre iA**  
Des conseils et des outils portant sur divers sujets liés du quotidien et transmis périodiquement par courriel aux abonnés.
- Calculateur d'assurance vie**  
Une façon simple de déterminer le coût d'une projection temporaire en quelques clics.
- Zone conseils iA.ca**  
Des conseils pratiques associés à des événements de vie simples.

Choisir iA - Le magazine de l'Assurance, Épargne et retraite individuelles

# Programme Épargne et Retraite IAG

## Sommaire du produit

Le Programme Épargne et Retraite IAG comprend plusieurs séries de fonds distincts conçues pour répondre aux besoins de tous les types d'investisseurs.

Vos clients peuvent bénéficier d'un plan d'épargne intégré qui combine tous leurs objectifs : placements, épargne pour des projets spéciaux, épargne-retraite ou revenu de retraite.

Les fonds distincts offrent également la possibilité de :

- Profiter du potentiel des marchés;
- Conserver les gains réalisés malgré une baisse des marchés;
- Profiter d'un règlement rapide et confidentiel au décès;
- Bénéficier d'une protection contre les créanciers.

Le Programme Épargne et Retraite IAG assure à vos clients la tranquillité d'esprit pendant toute leur retraite, mais aussi pendant toute leur vie active.

### Régimes offerts

- Régime d'épargne non enregistré
- CELI : compte d'épargne libre d'impôt
- REER : régime enregistré d'épargne-retraite
- CRI : compte de retraite immobilisé
- REER immobilisé
- FERR : fonds enregistré de revenu de retraite
- FRV : fonds de revenu viager

### Autres options d'investissement\*

- Prêt REER (montant octroyé : jusqu'à 50 000 \$)
- Prêt pour investissement (prêt maximum : 300 000 \$)
- Achat périodique par sommes fixes (APSF) : Le titulaire du contrat investit une prime initiale dans le Fonds Marché monétaire. Chaque mois, un montant déterminé par le titulaire est automatiquement transféré du Fonds Marché monétaire pour être investi dans les fonds qu'il a choisis. Ce processus d'achat doit s'échelonner sur une période déterminée (entre six et douze mois).

\* Ces options ne sont pas offertes dans l'étape Revenu de la série ÀVIE.

### Âge maximum à l'émission<sup>1</sup>

	Âge maximum à l'émission
Régime d'épargne non enregistré/CELI	90 <sup>2,3</sup>
REER, CRI, REER immobilisé	71
FERR et FRV (si transfert en provenance d'un REER/CRI)	71
FERR et FRV (si transfert en provenance d'un FERR/FRV)	90 <sup>2,3</sup>

<sup>1</sup> L'âge maximum à l'émission peut varier selon la législation applicable. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative*

 [F13-772](#)

<sup>2</sup> L'âge maximum à l'émission pour l'étape Épargne de la série ÀVIE est de 80 ans.

<sup>3</sup> L'âge maximum à l'émission pour les séries 75/100, 75/100 Prestige et Ecoflex 100/100 est de 85 ans.

## Options de placement

### Fonds distincts

Le Programme Épargne et Retraite IAG est composé de séries de fonds distincts ayant chacune ses propres garanties et son propre choix de fonds:

### Séries offertes

- Série Classique 75/75
- Série Classique 75/75 Prestige
- Série 75/100
- Série 75/100 Prestige
- Série Ecoflex 100/100
- Série ÀVIE

Afin de connaître la liste de fonds offerts dans chaque série ainsi que les codes des fonds, veuillez vous référer au document *Codes de fonds et ratios de frais de gestion*:

 [F13-1000](#)

### Choix de fonds

- Solutions gérées\*
- Fonds de revenu
- Fonds diversifiés canadiens et mondiaux
- Fonds hybrides canadiens et mondiaux
- Fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales
- Fonds spécialisés
- Fonds indiciels\*
- Fonds pour un revenu garanti à vie

\* Chacun des portefeuilles est composé de plusieurs fonds sous-jacents.

### Fonds à intérêt garanti

- Fonds à intérêt garanti pour les termes à taux fixe de :
  - 1 mois (renouvelable automatiquement)
  - 1 à 5 ans
  - 10 ans
- Fonds à intérêt garanti à taux progressif de :
  - 5 ans

### Compte d'épargne à intérêt élevé

### Fonds à intérêt quotidien+ (FIQ+)

### Renseignements sur les taux d'intérêt

Les taux en vigueur se trouvent à l'adresse :

 [ia.ca/taux-interet-revenu-garantis](http://ia.ca/taux-interet-revenu-garantis)

## Investissement minimum dans les fonds

	Série Classique 75/75	Série 75/100	Série Ecoflex 100/100	Série ÀVIE	
				Étape Épargne	Étape Revenu
Prime minimale pour établir un contrat	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	25 000 \$
Investissements minimums subséquents	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Minimum par fonds	5 \$	5 \$	5 \$	5 \$	100 \$
Minimum DPA	25 \$	25 \$	25 \$	25 \$	s. o.
<b>Contrats FERR et FRV – Versement minimum initial</b>					
– Série ÀVIE - Étape Revenu : 25 000 \$		– Autres séries : 10 000 \$		– Dépôts forfaitaires ou transferts : 500 \$	
<b>Fonds à intérêt garanti</b>					
– Versement minimum initial : 500 \$					

## Valeur unitaire

La valeur unitaire de chaque fonds est déterminée chaque jour ouvrable et est disponible sur le site Web de iA Groupe financier et dans l'Espace conseiller.

## Ratio de frais de gestion (RFG)

Les ratios de frais de gestion varient en fonction de la série choisie et du niveau de risque de chaque fonds. Pour en connaître plus sur le RFG de chacun des fonds, veuillez consulter le document *Codes de fonds et ratios de frais de gestion* [F13-1000](#) qui se trouve dans le centre de documentation de l'Espace conseiller.

## Frais

Les frais sont établis le 31 décembre de chaque année, lorsque toutes les transactions ont été traitées. Un quart des frais sont versés à iA Groupe financier chaque trimestre, à la date d'anniversaire de la série (ou à la première date d'évaluation suivant cette date), au moyen d'un rachat d'unités de la série. La catégorie de taux de frais est déterminée selon la volatilité des fonds.

Catégorie de taux de frais	Taux de frais	Taux de frais	Taux de frais
	Série 75/100 et série 75/100 Prestige	Série Ecoflex 100/100	Série ÀVIE – étape Épargne
Catégorie 1	0,10 %	0,25 %	0,10 %
Catégorie 2	0,20 %	0,40 %	0,25 %
Catégorie 3	0,30 %	0,50 %	0,40 %
Catégorie 4	-	0,65 %	0,50 %
Catégorie 5	-	0,75 %	-

## Modes de souscription

### Frais d'acquisition reportés (frais pour le client)<sup>1</sup>

Année du rachat des unités	Frais en % de la valeur marchande
1 <sup>re</sup> année	5,5 %
2 <sup>e</sup> année et 3 <sup>e</sup> année	5,0 %
4 <sup>e</sup> année et 5 <sup>e</sup> année	4,0 %
6 <sup>e</sup> année	3,0 %
7 <sup>e</sup> année	2,0 %
8 <sup>e</sup> année et suivantes	0 %

### Avec récupération de commission durant 3 ou 5 ans (frais pour le conseiller et son agence)<sup>1</sup>

Il n'y a aucuns frais pour le client. Une récupération de commission s'applique au conseiller et à son agence durant les 3 ou les 5 premières années, et le pourcentage de récupération décroît chaque mois.<sup>2</sup>

### Frais d'acquisition initiaux (aucuns frais de rachat)

Le titulaire de la police et le conseiller négocient des frais d'acquisition pouvant se situer entre 0 % et 5 % de la prime à investir dans les fonds. Les frais d'acquisition sont ensuite versés au conseiller et à son agence.<sup>2</sup>

## Rachat

- Tout rachat doit être d'au moins 100 \$.
- Si l'option Frais d'acquisition reportés est sélectionnée, des frais de rachat peuvent s'appliquer, sauf pour les rachats effectués au cours d'une année civile et qui n'excèdent pas le plus élevé de : 1) 10 % de la valeur marchande du contrat la dernière journée ouvrable de l'année précédente, plus 10 % des primes investies dans le contrat au cours de l'année courante\*; ou 2) le retrait annuel minimum d'un FERR, qui doit être effectué en vertu du contrat, selon les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

\* Lors d'un rachat en vue d'un transfert vers une autre institution, l'escompte des frais sur le 10 % ne s'applique pas. Pour connaître les détails des frais applicables aux fonds à intérêt garanti, consulter la *Notice explicative* [F13-772](#), que vous trouverez dans le centre de documentation de l'Espace conseiller.

## Transferts entre fonds

Les transferts entre fonds au sein de la même série ou entre les séries sont permis sans frais de transaction et sans frais de rachat.

## Options de transfert au décès

Au décès du crédentier, le contrat peut être maintenu en vigueur au profit de l'époux ou du conjoint de fait. Celui-ci, lorsque non spécifiquement désigné au contrat, pourra choisir de devenir le crédentier successeur. L'option **Héritage sur mesure** permet que la prestation de décès soit versée sous forme de rente viagère, de rente certaine, d'un montant forfaitaire ou d'une combinaison des trois selon une formule adaptée à chaque héritier.

<sup>1</sup> Les modes de souscription avec frais d'acquisition reportés et avec récupération de commission durant 5 ans sont permis aux nouveaux dépôts jusqu'à ce que le crédentier atteigne l'âge de 80 ans.

<sup>2</sup> Pour de plus amples renseignements, référez-vous au document *Barème de commissions, bonis et règles de rémunération* disponible dans l'Espace conseiller.

Documents et formulaires	
Proposition	<a href="#">F17</a>
Proposition électronique	<a href="#">F17E</a>
Votre profil d'investisseur	<a href="#">F51-122</a>
Notice explicative et contrat	<a href="#">F13-772</a>
Aperçu des fonds	<a href="#">F14-10</a>

## Liste des documents de référence

Tous ces documents sont disponibles dans le centre de documentation de l'Espace conseiller et peuvent être commandés en format papier<sup>1</sup>.

	DOCUMENT	CIBLE		DOCUMENT	CIBLE
<b>Fonds distincts</b>			<b>Séries de fonds du PER IAG</b>		
Les avantages	F13-452	Client	Dépliant explicatif	F13-714	Conseiller
Succession, connaissez-vous les souhaits de vos parents?	F13-1043	Client	Dépliant explicatif Série 75/100	F13-1010	Conseiller
La désignation de bénéficiaire	F51-327	Client	<b>Tarification préférentielle Prestige</b>		
L'épargne systématique	F13-972	Client	Dépliant promotionnel	F13-992	Client
Codes de fonds et ratios de frais de gestion	F13-1000	Conseiller	Dépliant explicatif	F13-994	Conseiller
La catégorie F	F13-1051	Client	<b>REEE</b>		
Guide – <i>Pour connaître vos fonds</i>	F13-1052	Conseiller	Comparaison des produits iA ceux offerts par les fondations	F13-921	Conseiller
<b>Planification successorale</b>			<b>Mes études+</b>		
Devenir une personne-ressource	F13-706	Conseiller	Brochure explicative	F13-915	Client
<b>Solutions gérées</b>			Sommaire du produit et subventions	F13-911	Conseiller
Fonds Focus	F13-667	Conseiller	<b>Diploma</b>		
Fonds Sélection	F13-856		Brochure explicative	F13-441	Client
Fonds Diversifiés	F13-847		Sommaire du produit et subventions	F13-555	Conseiller
Fonds ISR (Inhance)	F13-1111		<b>Le prêt REEE</b>		
Fonds Indexia	F13-1014		Feuillelet promotionnel	F13-587	Client
<b>Compte d'épargne à intérêt élevé</b>			Sommaire du produit	F13-963	Conseiller
Dépliant explicatif	F13-1035	Conseiller	<b>Les subventions</b>		
Approches de vente	F13-1035-1		Carton promotionnel	F13-586	Client
<b>Fonds à intérêt garanti</b>			<b>Héritage sur mesure</b>		
Dépliant explicatif (PDF)	F13-923	Conseiller	Dépliant promotionnel	F13-925	Client
<b>Prêt pour investissement</b>			<b>Fiscalité</b>		
Brochure explicative	F13-618	Client	Aide-mémoire fiscal	F13-645	Conseiller
Feuillelet sommaire	F13-622	Conseiller	Le traitement fiscal des fonds distincts	F13-1023	
<b>Prêt REER-RAP</b>					
Brochure explicative	F13-1118	Client			

<sup>1</sup> Sauf indication contraire.

# Vitrine Web

complètement repensée!

[vitrine-web.ia.ca](http://vitrine-web.ia.ca)



**Augmentez votre visibilité et développez votre clientèle sur le Web!**

**Optimisée pour mieux répondre à vos besoins, elle vous offre :**

- ✓ Plus de 200 publications prêtes à être publiées
- ✓ Des guides pratiques pour l'utilisation de Facebook et LinkedIn
- ✓ Nos meilleurs conseils pour vos publications
- ✓ Des liens personnalisés à ajouter à vos communications afin de générer des pistes de ventes qui vous seront attribuées!

## SAVIEZ-VOUS QUE?

- 83 %** des Canadiens ont un compte Facebook
- 77 %** des Canadiens utilisent Facebook chaque jour
- 74 %** des Canadiens passent de 3 à 4 heures en ligne par jour.



# Célébrons nos 5 ans au sommet!

Depuis 2016, iA est n° 1  
en ventes nettes de  
fonds distincts au Canada.

Merci de participer à ce succès!

